Programme



■ Prévenir le risque: Pour la Résilience









Extraits de résolutions de l'Assemblée générale des Nations Unies sur la prévention des catastrophes

- I. A/RES/44/236 (1989): Affirme que la Décennie internationale de la prévention des catastrophes naturelles, à compter du ler Janvier 1990 et l'adoption du Cadre international d'action associé.
- 2. A/RES/49/22 (1994): Adoption de 'la Stratégie de Yokohama pour un monde plus sûr: Directives pour la prévention des catastrophes naturelles, la préparation aux catastrophes et l'atténuation de leurs effets', en particulier son plan d'action adopté le 27 mai 1994 par la Conférence mondiale sur la prévention des catastrophes naturelles.
- 3. A/RES/60/195 (2006): Adoption de la Déclaration de Hyogo, le Cadre d'action de Hyogo pour 2005-2015 : pour des nations et des collectivités résilientes face aux catastrophes' adopté par la Conférence mondiale sur la prévention des catastrophes, tenue à Kobe (Hyogo) du 18 au 22 janvier 2005.
- 4. A/RES/67/209 (2013): Décide de tenir la Troisième Conférence Mondiale sur la Réduction des Risques de Catastrophe, au Japon, au début de 2015, afin d'examiner la mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo et d'adopter un cadre de réduction des risques de catastrophe Post -2015 (au-delà de 2015) afin que le secrétariat de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes assure le secrétariat de la Conférence, contribue à l'élaboration d'un cadre de réduction des risques de catastrophe au-delà de 2015 et à coordonner les activités préparatoires en consultation avec toutes les parties intéressées

5. A/RES/68/211 (2013):

- a. Souligne l'importance de la coordination régionale de la Troisième Conférence Mondiale sur la Prévention des catastrophes par le biais des plates-formes régionales y compris la plate-forme tenue en Afrique, Au Nigeria.
- b. Encourageant le Plan d'action des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophe aux fins du renforcement de la résilience, tout en demandant l'UNISDR qui est le coordinateur de plan d'action de faire rapport du progrès réalisé tout en se rendant compte des progrès accomplis lors de la réalisation d'étude de l'examen quadriennal de politique en 2012.
- c. Décide de créer un Comité préparatoire intergouvernemental à composition non limitée pour la Troisième Conférence Mondiale y compris un bureau composé de deux membres de chaque groupe régional.

Source: l'Assemblée générale des Nations Unies





















i

TABLE DES MATIERES

Extraits de résolutions de l'Assemblée générale des Nations Unies sur la prévention des catastrophes	i
Résume de programme	1
Schéma (plan directeur) d'hôtel	2
Calendrier	4
Note Conceptuelle : Plate-forme régionale Africaine	6
Déclaration sommaire: Groupe de travail Afrique (Etendu)	9
Consultations préparatoires	14
Sessions plénières	30
Sessions Parallèles	38
Table Ronde Parallèle	42
Événements spéciaux	43
Directives: Président, Modérateurs, conférenciers (intervenants précipaux) et intervenants	50
Directives: Engagement volontaire	53
Information Practique	57
Annexe:	60
Document de Reference: Vers un Cadre d'Action Post-2015 Pour la Réduction des Risques d Catastrophe	le



Réception organisée par le Gouvernement Fédéral de la République du Nigeria TBC

18.00

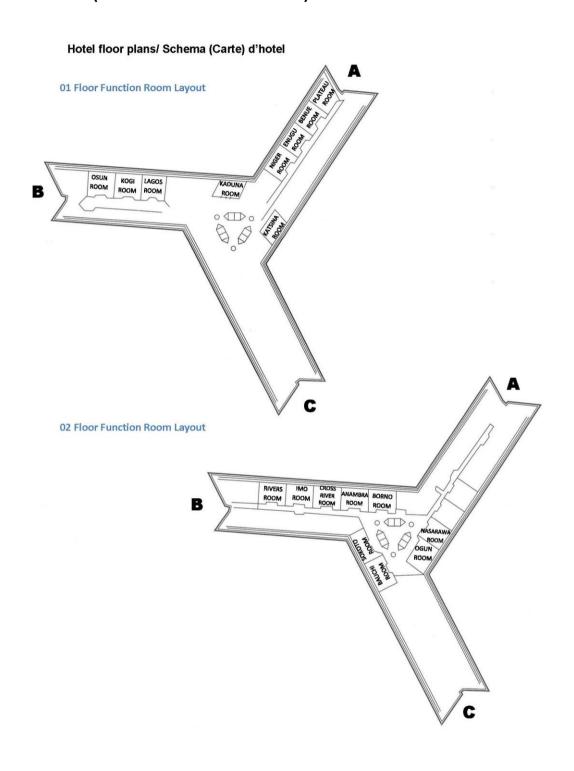
RESUMÉ DE PROGRAMME



5eme PLATEFORME REGIONALE AFRICAINE POUR LA PREVENTION DES RISQUES DE CATASTROPHE Du 13 au 16 mai 2014, à Transcorp Hilton Hotel, à Abuja (Nigeria)

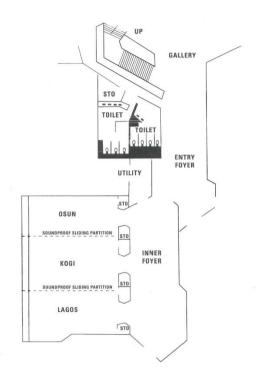
	Ouverture et Clôture de la session			ssion plénière Session parallèles et speciales			Conference de presse																			
	Diman che, 11 mai		Lundi, 12 ma	ai		Mardi, 13 mai (Jour 1)				Mercredi, 14 mai (Jou	ır 2)			Jeu	udi, 15 mai (Jour 3)				Vendredi, 16 mai (Jour 4)							
8.00	istration na Room	Room			rt Registration Katsina Room	Consultation préparate	oire	Room					t Registration Katsina Room	Résum	é des Discussio	ns 14 mai	t Registration TBC	P	etit déjeuner-réunion (Sur Invitation) Benue & Enugu							
9.00	t Registr Katsina F	Regist			Regist	CEEAC - Benue CEDEAO - Edo		Regist					Regist		D. S.	nt spéciales	Regist									
9.30	© SADC Plat				IGAD - Imo SADC - Plateau	SADC - Plateau UMA - Rivers	T S	Plénière: Cadre d'Action de Hyogo 2005-2015 et Stratégie			a	Intégration de la	Session Spéciale:		<u>a</u>	S EGI	IENT MINISTERIEL DE HAUT NIVEAU									
10.00	Accréditation	Accréditation et Registration Katsina Room	catastrophe et de la résilience itation)	Réunion du Conseil exécutif (Sur Invitation) Kaduna Board Room	Accréditation	Parlementaires - Nas Gouvernements Lo - Cross River Société Civile/ONGs/Genre/ Secteur Prive - Ogun	caux	Accréditation et Registration Katsina Room		gramme d'Action 2 t-2015 pour la rédi catastropi Congress l	uction des r he		Accréditation	RRC et de l'Adaptation au Changement Climatique pour la Résilience Congress Hall	Améliorer la Coordination: Rôle des Plateformes Nationales Benue & Enugu	Session Spéciale: Renforcer la Résilience Urbaine Borno & Anambra	Accréditation		Ouverture Congress Hall							
10.30			les de tion d ur Invit	om om		Communautés Scientifiques et Académiques - S	s, Techniques okoto								Evéneme	nt spéciales		Rappo	t de comité de rédaction du segment technique							
11.30			risqu forma ue (St Benue	l exéc rd Ro		Jeunes – Bomo Media - Bauchi								Plénière:	Session Spéciale:	Session Speciale:										
12.00			ion de Réduction des risques de catastr isement pour la transformation de la rés structurelle de l'Afrique (Sur Invitation) Plateau & Benue	n du Conseil exécuti Kaduna Board Room					Plénière: Gé	rer les Risques: P Congress l		Institutions		dans la RRC: Préventi- Cas des ris que entreprises catastro	Prévention des risques de catastrophes fondée sur les	n des des Risques de de Catastrophe et le hes Cadre Globale pour			Les déclarations de Ministres Congress Hall							
12.30			de Rédi ment poi ucturelle	Réunion		DÉJEUNER							Congress Hall		Climatiques Borno & Anambra											
13.00			ation	DIMSUR										DÉ ITANES				DÉJEUNER								
14.00			Intégration de I Investissement structu	DIM						DÉJEUNE	R				DÉJEUNER				Présentation des rapporteurs Congress Hall							
14.00						Election du Comité de ré- rapporteurs Congress Hall	daction et			_				Plénière: l	Rapport de cons	sultation des										
14.30						- Congress rian				Session		Table Ronde		T loniore.	intervenants Congress Hall	ts										
15.00									Plénière:		p	(session parallèle): UN														
15.30			Consultation sur les politiques de RRC Enugu & Niger			C érémonie d'ouver Congress Hall	ture		Pieniere: développement équilibré: Intégration du risque dans la Planification Congress Hall	Session parallèle: Développement du Leadership pour Intégration de la RRC Benue & Enugu	Session parallèle: Finance ment du Risque Bomo & Anambra	Delivering as One pour la RRC – Mise en œuvre du Plan d'Action des nations Unies sur la RRC et la Résilience Imo & Cross River		Plateform	claration somm e régionale afric	caine pour la		Discu	ssion sur le Report des Rapporteur's Congress Hall							
16.00							Consultation s		i i		H H													prevention		on de la Déclaration sur le cadre Post- 5 pour la Prévention de risques de catastrophe Congress Hall
16.30									Pléni	ère informelle: Dél Congress l		ique							Clôture Congress Hall							
17.00	Session Photo Près de la fontaine								Clôture Congress Hall			Conférence de Presse (sur invitation) Bauchi														
17.30						Conférence de presse (à huis Bauchi	s clos)																			

SCHEMA (PLAN DIRECTEUR) D'HOTEL



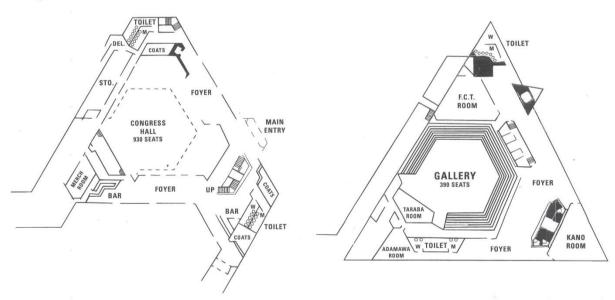
Floor Layouts

Lagos-Kogi-Osun Rooms



Congress Hall

Congress Hall (Mezzanine)



CALENDRIER

Accréditation et Registration								
Dimanche, 11 mai	10h00 – 18h00	Katsina Room						
Lundi, 12 mai	08h00 - 17h00	Katsina Room						
Mardi, 13 mai	08h00 - 17h00	Katsina Room						
Mercredi, 14 mai	08h00 - 17h00	Katsina Room						
Jeudi, 15 mai	08h00 - 17h00	Katsina Room						
Vendredi. 16 mai	08h00 - 13h00	TBC						

Événement Pré-Conférence: Lundi 12 mai	Heure	Salle
PNUD et le NUCEA : Intégration de Réduction des risques de catastrophe et Investissement pour la transformation de la résilience structurelle de l'Afrique (Sur Invitation)	9h00 – 17h00	Plateau & Benue
UN-HABITAT : DIMSUR Réunion du Conseil exécutif (Sur Invitation)	9h00 – 17h00	Kaduna Board Room
IFRC : Consultation sur la législation RRC	14h00 – 17h00	Enugu & Niger
Jour 1: Mardi 13 mai	Heures	Salle
Consultation préparatoire	9h00-12h30	
Communautés Economique Régionales		
Communauté d'Afrique de l'Est (EAC)		Enugu
Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC)		Benue
Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)		Edo
Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD)		Imo
Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC)		Plateau
Union du Maghreb Arabe (UMA)		Rivers
Parlementaires		Nasarawa
Gouvernements Locaux		Cross River
Praticiens de la Communauté: la société civile / ONG / genre / Autres		Delta
Secteur Prive		Ogun
Communautés Scientifiques, Techniques et Académiques		Sokoto
Jeunes		Borno
Media		Bauchi
Déjeuner	12h30 – 14h00	
Cérémonie d'ouverture	15h00 – 17h00	Congress Hall
Session Photo	17h15 – 17h30	Près de la fontaine
Conférence de presse (à huis clos)	17h30 – 18h00	Bauchi
Réception organisée par le Gouvernement Fédéral de la République du Nigeria	18h15 – 20h00	TBC
Jour 2: Mercredi 14 Mai	Heure	Salle
Plénière: Cadre d'Action de Hyogo 2005-2015 et Stratégie Africaine / Programme d'Action 2006-2015; Sur la voie de Cadre Post-2015 pour la réduction des risques de catastrophe	9h00 – 11h00	Congress Hall

Plénière: Gérer les Risques: Politiques et Institutions	11h15 – 13h00	Congress Hall
Déjeuner	13h00 – 14h30	
Plénière: développement équilibré: Intégration du risque dans la Planification	14h30 – 16h00	Congress Hall
Session Parallèle: Développement du Leadership pour Intégration de la RRC (PNUD et NUCEA)	14h30 – 16h00	Benue & Enugu
Session parallèle: Financement du Risque	14h30 – 16h00	Borno & Anambra
Table Ronde (session parallèle): UN Delivering as One pour la RRC – Mise en œuvre du Plan d'Action des nations Unies sur la RRC et la Résilience	14h30 – 16h00	Imo & Cross River
Plénière informelle: Débat sur l'Afrique	16h15 – 18h00	Congress Hall
Jour 3: Jeudi 15 mai	Heures	Salle
Résumé des Discussions	8h30 – 9h00	Congress Hall
Plénière: Intégration de la RRC et de l'Adaptation au Changement Climatique pour la Résilience	9h15 – 11h00	Congress Hall
Session Spéciale: Améliorer la Coordination: Rôle des Plateformes Nationales	9h15 – 11h00	Benue & Enugu
Session Spéciale: Résilience Urbaine et Relèvement (UN-HABITAT)	9h15 – 11h00	Borno & Anambra
Plénière: Investissements dans la RRC: Cas des entreprises commerciales	11h15 – 13h00	Congress Hall
Session Spéciale: Prévention des risques de catastrophes fondée sur les écosystèmes (IUCN)	11h15 – 13h00	Benue & Enugu
Session Spéciale: Lier la Prévention des Risques de Catastrophe et le Cadre Globale pour les Services Climatiques (OMM)	11h15 – 13h00	Borno & Anambra
Déjeuner	13h00 – 14h30	
Plénière: Rapport de consultation des intervenants	14h30 – 15h30	Congress Hall
Plénière: Déclaration sommaire de la 5ème Plateforme régionale africaine pour la prévention des risques de catastrophes	15h30 – 17h00	Congress Hall
Clôture	17h00 – 17h30	Congress Hall
Jour 4: Vendredi 16 Mai	Heures	Salle
SEGMENT MINISTERIEL DE HAUT NIVEAU		
Petit déjeuner-réunion	7h30 – 9h00	Benue & Enugu
Ouverture	9h30 - 10h15	Congress Hall
Rapport de comité de rédaction du segment technique	10h15 – 10h30	
Les déclarations de Ministres	10h45 – 13h00	_
Déjeuner	13h00 – 14h00	_
Présentation des rapporteurs	14h15 – 14h30	_
Project de Déclaration sur la contribution de l'Afrique au cadre post-2015 pour la prévention réduction des risques de catastrophes		_
Discussion sur le Report des Rapporteurs	14h30 – 15h45	
Adoption de la Déclaration sur le cadre Post-2015 pour la Prévention de risques	16h15 – 16h30	
ue catastrophe		
de catastrophe Clôture	16h30 – 16h45	<u> </u>

NOTE CONCEPTUELLE

Les gouvernements de par le monde se sont engagés à réduire les pertes liées aux catastrophes à travers la mise en oeuvre du Cadre d'Action de Hyogo (CAH) 2005-2015: Pour des nations et des communautés résilientes aux catastrophes. Ce cadre d'action mondial arrivant à sa conclusion, l'UNISDR, le Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophe, a coordonné, à la demande de l'Assemblée Générale des Nations Unies (Résolution A/RES/66/199), le développement d'un cadre d'action post-2015 pour la réduction des risques de catastrophe.

Sur la base de consultations menées en ligne, aux niveaux local, national, régional et mondial avec l'ensemble des partenaires, et complétées par les rapports nationaux sur le CAH, les conclusions des rapports d'évaluation régionaux et globaux ainsi que plusieurs rapports de partenaires, l'UNISDR a consolidé divers éléments susceptibles de guider et d'ouvrir la voie vers le prochain cadre mondial (www.preventionweb.net/posthfa/proposed-elements).

En tant que secrétariat de la Troisième Conférence Mondiale sur la Réduction des Risques de Catastrophe (14-18 mars 2015, Sendai, Japon), l'UNISDR coordonne les activités préparatoires en consultation avec les partenaires clés. Afin de développer la Position Africaine sur le cadre d'action post-2015, sous l'égide de la Commission de l'Union Africaine, la Cinquième Plate-forme Régionale Africaine (PRAf) pour la Réduction des Risques de Catastrophe est organisée du 13 au 16 mai 2014 à Abuja, Nigéria. Outre la Plate-forme Régionale Africaine (PRAf), la Position Africaine sur le cadre d'action post-2015 représentera

l'aboutissement d'une série de consultations à divers niveaux, au niveau national, sous-regional et regional, notamment une table ronde sur le cadre d'action post-2015 tenue lors de la Ouatrième Plate-forme Régionale Africaine (février 2013. Arusha. Tanzanie). Consultation et Position Africaines présentées par la Commission de l'Union Africaine à la Quatrième Plate-forme mondiale (mai 2013, Genève, Suisse) et une réunion consultative sur le cadre d'action post-2015 (novembre 2013, Nairobi, Kenya) qui ont permis de jeter les bases d'un projet de Position Africaine sur le cadre d'action post-2015 sous la forme d'une Déclaration sommaire. Le projet de prise de position sera peaufiné à l'occasion de la réunion bi-annuelle du Groupe de Travail Africain (mars 2014, Abuja, Nigéria) et sera prêt pour discussion et adoption à travers une déclaration ministérielle lors de la Plate-forme Régionale Africaine (PRAf).

Les thèmes proposés, les objectifs stratégiques et les résultats de la Plate-forme Régionale Africaine peuvent être résumés à travers le schéma ci-dessous.

RESULTATS ESCOMPTES:

I. Position Africaine sur le cadre d'action post-2015 et suivi

Les consultations menées à ce jour ont proposé que le projet de prise de position sur le cadre d'action post-2015 repose sur l'expérience du CAH, soit orienté vers une application pratique et l'obtention de résultats, qu'il renforce la responsabilisation et soit relativement concis et capable d'aborder les risques naturels et

THEMES ET RESULTATS DE LA PLATE-FORME REGIONALE AFRICAINE

THEMES PROPOSES

- Facteurs de risques régionaux
- Intégration de la réduction des risques de catastrophe (RRC) et de l'adaptation au changement climatique
- Investissement dans la RRC

OBJECTIFS STRATEGIQUES PROPOSES

- Prévention des risques (Gestion prospective et anticipée des risques)
- Réduction des risques (Gestion corrective des risques)
- · Résilience accrue

FACONNER L'AVENIR: RESULTATS ESCOMPTES

- Position Africaine sur le cadre d'action post-2015 et système associé de suivi
- Engagement volontaire des partenaires
- 3. Déclaration politique

^{*} Les thèmes et résultats proposés résultent des consultations mentionnées ci-dessus. Les délégués de la Plate-forme Régionale Africaine recommanderont de nouvelles priorités pour le cadre d'action post-2015.

technologiques futurs.

La proposition de contenu du cadre d'action post-2015 résultant de ces consultations est résumée ci-dessous :

- a. Reconfirmation de certains éléments du CAH
- b. Renforcement de certains éléments du CAH
- c. Nouveaux domaines et éléments non présents dans le CAH
- d. Un mécanisme de suivi basé sur un système renforcé d'objectifs et d'indicateurs, y compris sur le financement
- e. Attentes quant au rôle de l'UNISDR dans la facilitation et coordination du cadre d'action post-2015

Afin de renforcer le processus de révision et de fertilisation faciliter une croisée entre mécanismes de révision pour la réduction des risques de catastrophe et les objectifs de développement, les gouvernements partenaires sont encouragés à inclure l'examen de la réduction des risques de catastrophe dans le Forum Politique de Haut Niveau, le forum inter-gouvernemental sur le développement durable. Africaine (PRAf), y compris la validation des éléments clés du cadre d'action post-2015. Les résultats des consultations avant et durant la Plate-forme et les engagements des partenaires serviront de base à la Déclaration. Déclaration ainsi que la Position Africaine sur le cadre d'action post-2015 et les engagements des partenaires seront approuvés par le Sommet de l'Union Africaine et seront soumis à la première réunion du Comité Préparatoire (14-15 juillet 2014, Genève, Suisse).

2. Déclaration politique

En vue de formaliser et finaliser la Position Africaine sur le cadre d'action post-2015, les Ministres et / ou leurs délégués des pays Africains participants adopteront une Déclaration sur le cadre d'action post-2015. Cette Déclaration représentera un instrument majeur pour conceptualiser le résultat final de la Plate-forme Régionale

3. Engagements des partenaires

engagements des partenaires l'expression d'engagements volontaires de l'ensemble des partenaires participant à la Plateforme Régionale Africaine (PRAf). engagements volontaires seront compilés et reconnus comme partie intégrante l'ensemble des conclusions de la Plate-forme

Régionale Africaine (PRAf), notamment la Déclaration, pour leur valeur à guider la mise en œuvre des engagements et la coopération entre partenaires.

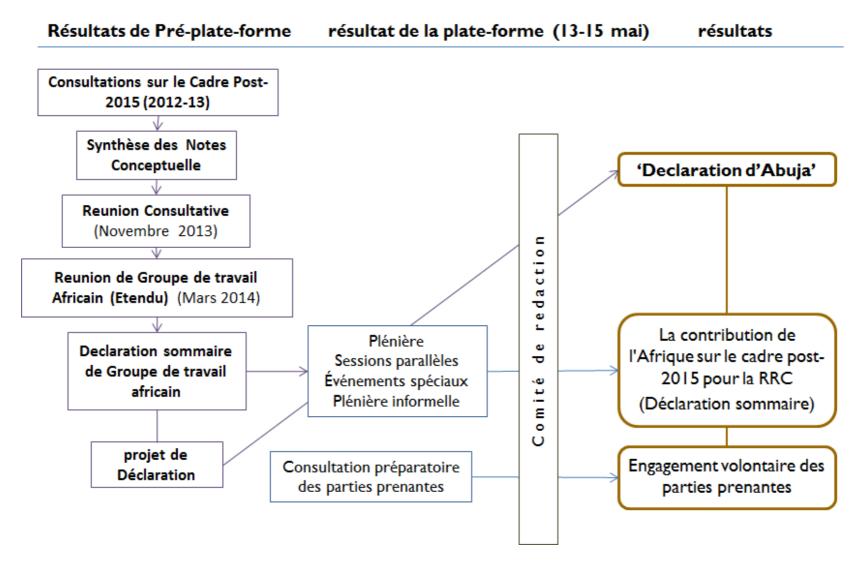
Les cadres d'engagement existant déjà tels que les "Dix Points Essentiels pour rendre les villes résilientes aux catastrophes" et les "Cinq points Essentiels pour l'engagement des entreprises dans la réduction des risques de catastrophe" peuvent être utilisés pour guider le développement des engagements des partenaires. Ils peuvent être résumés comme suit:

Dix Points Essentiels pour rendre les villes résilientes aux catastrophes

- 1. Mettre en place l'organisation et la coordination nécessaires pour comprendre et réduire les risques de catastrophe.
- 2. Allouer un budget pour la réduction des risques de catastrophe et apporter des motivations aux partenaires pour investir dans la réduction des risques de catastrophe.
- Mener des évaluations des risques, mettre à jour et maintenir accessibles les données sur les risques de catastrophe.
- 4. Investir et maintenir des infrastructures essentielles résilientes aux risques.
- 5. Evaluer la sécurité de tous les établissements scolaires et de santé et les renforcer autant que nécessaire.
- 6. Appliquer et mettre en oeuvre les règlements de construction et les principes de planification.
- 7. Assurer que la réduction des risques de catastrophe est intégrée dans le curriculum scolaire et que la formation à la réduction des risques de catastrophe est mise à disposition des écoles et des communautés locales.
- 8. Protéger les ecosystèmes et s'adapter au changement climatique sur la base de bonnes pratiques en matière de réduction des risques de catastrophe.
- 9. Mettre en place des systèmes d'alerte précoce et des capacités de gestion de l'urgence.
- 10. S'assurer que les besoins des populations affectées sont placées au centre des efforts de reconstruction.

Cinq points Essentiels pour l'engagement des entreprises dans la réduction des risques de catastrophe

- 1. Promouvoir et développer des partenariats public-privés pour la réduction des risques de catastrophe.
- Tirer parti de l'expertise et des forces sectorielles du secteur privé
- 3. Encourager les échanges de collaboration et la dissémination de données
- Soutenir l'évaluation des risques, les analyses coûtsavantages socio-économiques et le renforcement des capacités
- Soutenir la législation, les règlements, les politiques aet programmes qui promeuvent la réduction des risques de catastrophe et améliorent la résilience.









GROUPE DE TRAVAIL AFRICAIN (ETENDU) POUR

LA REDUCTION DES RISQUES DE CATASTROPHES

Commission de la CEDEAO, Abuja, Nigeria
 Du I lau 12 mars 2014

Les membres du Groupe de Travail africain étendu pour la Réduction des Risques de Catastrophes, comprenant les représentants Gouvernements, des commissions économiques régionales, des partenaires au développement et donateurs, des agences du système des nations unies, des organisations gouvernementales, institutions des académiques d'autres et organisations internationales, se sont réunis, avec des représentants des jeunes, des femmes et des médias pour, d'une part, évaluer l'état d'avancement des préparatifs de la Réduction des Risques de Catastrophe en Afrique et, d'autre part, consolider le projet de Contribution africaine au Cadre d'action post 2015 pour la Réduction des Risques de Catastrophes. La réunion était présidée par la Commission de l'Union africaine, la viceprésidence étant assurée par la Commission de la CEDEAO, région hôte de la rencontre, et le secrétariat par l'UNISDR.

Les membres ont suggéré que la Réduction des Risques de Catastrophes devrait prendre en considération les droits fondamentaux de l'Homme, notamment pour les groupes les plus vulnérables, et ont convenu des points suivants se trouvant dans la Contribution africaine au Cadre d'action post-2015 pour la Réduction des Risques de Catastrophes, points qui devraient être lus en rapport avec la Déclaration sommaire issue de la réunion consultative tenue en novembre 2013 à Nairobi, au Kenya.

Les recommandations peuvent être synthétisées selon les grandes lignes suivantes :

A. Facteurs de risques régionaux

- 1. Très peu de pays ont adopté les politiques et les législations qui prennent en considération les risques de catastrophe. Le processus de législation devrait être amélioré par tous les pays et soutenu par des capacités institutionnelles renforcées pour faire respecter la législation. Les devraient renforcer institutions décentralisation pour adresser les risques locaux à travers un cadre réglementaire approprié au niveau national, municipal et local. La participation publique devrait être améliorée dans les politiques de développement adresser les pour vulnérabilités liées aux groupes marginalisés incluant les jeunes, les enfants, les femmes, les personnes handicapées, les personnes âgées, etc.
- 2. Les politiques et les plans devraient être budgétisés et appuyés par un programme stratégique multisectoriel et multirisque et un cadre d'investissement qui fonctionne comme une solution pragmatique pour traduire les politiques en programmes d'action réalisables. Cela nécessite le renforcement et la rétention des capacités. Des liens effectifs entre la politique et la communauté des acteurs devraient être établis. Le rôle des plateformes nationales devrait être renforcé de façon qu'il y ait

- une bonne interaction et une discussion politique, une planification et un financement au niveau national.
- 3. Les catastrophes ne suivent pas le découpage des frontières administratives et, par conséquent, des politiques et des programmes transfrontaliers sont essentiels pour adresser de tels risques. Le Cadre d'action post-2015 doit prendre en considération les mouvements des populations induits par l'occurrence rapide ou lente des catastrophes et ceux qui pourraient résulter ou conduire à des conflits.
- 4. La réduction des risques de catastrophes devrait être placée (ou rattachée) au plus haut niveau dans les structures gouvernementales nationales pour une meilleure coordination. Les bonnes pratiques et les leçons apprises de modèles de Gestion des Risques de Catastrophe et d'institutions nationales multisectorielles devraient être multipliées et répliquées.
- 5. La Réduction des Risques de Catastrophes devrait être intégrée dans les systèmes éducatifs, dans les programmes d'études à tous les niveaux et avec des structures scolaires totalement sécurisées, afin de veiller à ce qu'un système d'enseignements sûrs et ininterrompus contribue à la réduction des risques. Une attention particulière devrait être accordée aux instituts supérieurs de recherche et de formation professionnelle sur la Réduction des Risques de Catastrophe. L'éducation communautaire et la sensibilisation sur la réduction des risques de catastrophe (RRC) devraient être intégrées dans tous les secteurs et coordonnées entre les autorités gouvernementales, la société civile et le public.
- Les plateformes nationales et sous régionales devraient être renforcées pour une coordination effective pouvant garantir les mesures préventives et l'action précoce.

- 7. L'Afrique est un continent à urbanisation rapide. Pour adresser les risques urbains et renforcer la résilience urbaine. gouvernance des risques dans les devrait établissements urbains être améliorée. Tout en promouvant la gestion des risques existant dans les villes, l'accumulation des risques futurs devrait être prévenue à travers des plans sensibles aux catastrophes dans les villes croissance, pour prévenir les risques à long terme. Une attention particulière devrait être accordée aux zones à risque en général et aux occupations irrégulières en particulier, y compris pour la mise à disposition de services de base, avec une attention particulière aux besoins des groupes les plus marginalisés et les plus vulnérables comme les enfants, les femmes, les personnes handicapées et les personnes âgées.
- 8. Compte tenu du manque actuel de capacités dans plusieurs villes africaines à croissance rapide, les capacités techniques des responsables des villes et des acteurs urbains pour adresser les risques devraient être renforcées, en utilisant l'expertise et l'expérience nationale, les échanges de ville à ville, les centres et instituts techniques, les académies et autres entités.
- 9. L'Afrique a une population dynamique et en majorité jeune. Compte tenu de cela et des vulnérabilités socio-économiques liées aux impacts des catastrophes, les filles, les garçons et les jeunes doivent participer de façon significative à la planification de la réduction des risques de catastrophe futurs et à la mise en œuvre. Les Politiques et stratégies nationales et régionales devraient inclure des évaluations de risque qui favorisent la protection des enfants.
- 10.De nouvelles initiatives doivent être adoptées pour remédier aux vulnérabilités chroniques et à l'occurrence des catastrophes lentes en Afrique (la sécheresse, l'insécurité alimentaire et les mouvements de population), notamment en travaillant avec les médias.

B. Intégration de la Réduction des Risques de Catastrophes et de l'Adaptation au Changement climatique

Le Cadre d'Action de Hyogo a mentionné l'intégration de la Réduction des Risques de **Catastrophes** et l'adaptation changements climatiques, mais seules quelques réalisations ont pu être faites. L'année 2015 sera marquée par des points de repères majeurs en termes d'adoption du Cadre d'action post-2015 pour la Réduction des Risques de Catastrophes (mars 2015), du cadre post-2015 sur les objectifs de développement (septembre 2015) et de la conférence sur les changements climatiques (décembre 2015). Ceci constitue une bonne pour l'intégration des trois plateforme agendas.

- L'intégration du changement climatique et de la Réduction des Risques de Catastrophes constitue une opportunité pour la prévention des risques actuels et futurs menant au renforcement de la résilience.
- 2. La réorientation de l'attention sur la réduction des causes sous-jacentes des risques (Priorité d'action n° 4) est nécessaire. Ceci peut être possible si une information adéquate sur les risques, les pertes et les dommages associés aux risques, au climat est rendue disponible. La disponibilité de données climatiques régionales et locales, d'informations et de connaissances devrait être renforcée.
- 3. La coordination devrait être renforcée au niveau institutionnel entre les communautés de Réduction des Risques de Catastrophes et de changement climatique, y compris le développement de synergies entre les cadres et conventions au niveau mondial. Le cadre post-2015 pour la réduction des risques de catastrophe pourrait offrir une plateforme valable pour cette intégration. Cette initiative devrait, à son tour, être incluse dans les systèmes de services

- sociaux de base et dans la mise en œuvre des approches relatives à l'éducation, la santé, l'accès à l'eau, etc., en bénéficiant mutuellement de la mobilisation des ressources.
- 4. Les Rôles responsabilités des et organismes nationaux de surveillance des risques et de diffusion d'alertes ainsi que ceux des responsables de la gestion des urgences doivent être clarifiés par des politiques, des lois et des mécanismes institutionnels de coordination. Des liens plus systématiques devraient être établis entre les organismes techniques (tels que services météorologiques, les hydrologiques et climatiques) et les organismes de gestion des risques de catastrophe. Les alertes précoces de proximité doivent être augmentées dans les différents secteurs et au niveau de la communauté et les systèmes et canaux pertinents de communication devraient être renforcés.

C. Investissements dans la Réduction des Risques de Catastrophes

La croissance économique rapide en Afrique offre des opportunités pour renforcer l'investissement dans la Réduction des Risques de Catastrophes.

I. Un environnement favorable à l'investissement sur la Réduction des Risques de Catastrophes devrait être créé, prenant en compte les profils de risques complets et l'information sur les pertes dues aux catastrophes pour éclairer les décisions d'investissement. Les mécanismes de financement doivent être harmonisés avec le développement de la catastrophe et les informations liées au climat. Il est nécessaire de renforcer les capacités techniques des institutions chargées de la surveillance et de l'analyse des composantes des risques, de l'exposition et de la vulnérabilité.

- 2. Les outils appropriés pour analyser les avantages de la réduction des risques de catastrophe doivent être développés dans le but d'influencer les politiques, les plans et les budgets. Les investissements sur les d'alerte précoce systèmes intégrés devraient être renforcés pour amener les connaissances scientifiques et autochtones dans un cadre commun de compréhension et les lier à l'alerte précoce et au système d'intervention rapide.
- 3. Une approche de la Réduction des Risques de Catastrophes centrée sur les communautés est essentielle pour réaliser les objectifs de renforcement de la résilience pour la réduction des risques. Les besoins spécifiques des groupes vulnérables devraient être bien compris en termes de risques spécifiques et multiples. Les liens entre la Réduction des Risques catastrophes de communautaire et les politiques et les procédures au niveau national et subnational devraient être développés.
- 4. Le Partenariat Public Privé devrait être renforcé pour apporter plus d'investissements pour la Réduction des Risques de Catastrophes. Ceci devrait aussi être multiplié pour renforcer la responsabilité des secteurs privés et la pertinence de leurs investissements au profit des communautés vulnérables, tout en prévenant les risques futurs.
- 5. Les gouvernements nationaux devraient allouer les ressources adéquates pour des services sociaux de base adaptés, évolutifs et flexibles et des systèmes de protection sociale, y compris des mesures de protection, pour renforcer la résilience des communautés. Les programmes de mesure de protection devraient être

utilisés comme moyen efficace de prévention des risques, non limité à la réduction des risques et à la réponse d'urgence.

Amélioration des engagements

Les membres ont recommandé que la mise en œuvre du Cadre d'action post 2015 soit plus orientée vers les actions, avec un fondement apte à générer des engagements de tous les acteurs et parties prenantes en mettant en œuvre les points suivants :

- La réduction des risques de catastrophes doit être mise en œuvre conformément à des approches fondées sur les droits afin de générer un niveau élevé de responsabilité institutionnelle.
- 2. Le renforcement de la sensibilisation et de la connaissance à tous les niveaux pour toutes les parties prenantes est capital pour produire un réel engagement pour la mise en œuvre du Cadre d'action post 2015 pour la Réduction des Risques de Catastrophes. Ceci doit inclure un volet sur le renforcement des capacités à tous encourager les niveaux pour les communautés de praticiens de la réduction des risques de catastrophe.
- Les gouvernements devraient allouer une part acceptable des budgets publics à la Réduction des Risques de Catastrophes, basée sur des analyses économiques et des évaluations des risques.
- 4. Des directives techniques pour intégrer la Réduction des Risques de Catastrophes dans les investissements publics devraient être formulées de manière systématique.
- 5. Un engagement plus fort de la société civile et des organisations communautaires devrait être amorcé.
- 6. Les efforts de plaidoyer devraient être multipliés pour marquer le changement de « sensibilisation » à « savoir- faire » (exemple la mise en œuvre des 10 points essentiels pour des villes résilientes), y

- compris avec l'appui d'une assistance technique centrée sur la Réduction des Risques de Catastrophes et la résilience urbaine mise à disposition par gouvernements nationaux, les instituts techniques, les universités les consortium d'universités et l'intégration de modules de réduction des risques de catastrophes dans les programmes sectoriels liés à la gestion de la ville (par exemple de l'architecture de l'aménagement du territoire. de l'ingénierie, de la géographie, etc.)
- 7. Des mécanismes bien définis de responsabilité, de suivi et d'élaboration de rapport sur les progrès accomplis aideront générer l'engagement pour la mise en œuvre du Cadre Post-2015 pour la réduction des risques de catastrophe. Les d'évaluation mécanismes des investissements des gouvernements en matière de réduction des risques de catastrophes devraient être renforcés. mécanismes d'élaboration rapports publics pourraient être mis en place pour les programmes de réduction des risques de catastrophes au niveau national, sub-national et communautaire (par exemple rapport des parlementaires, sites web d'information à la disposition de tous, réunions communautaires, etc.)

- 8. Les Institutions responsables de la mise en œuvre des stratégies et actions de réduction des risques de catastrophe dans les pays ont besoin d'être renforcées pour le suivi des données et informations tels que les risques et les pertes et dégâts sectoriels dont les évolutions sont difficiles à suivre dans les rapports.
- 9. La possibilité d'établir une unité régionale de suivi et d'élaboration des devrait être explorée pour suivre la mise en œuvre des engagements pris Les capacités de l'UNISDR devraient être renforcées pour améliorer le plaidoyer politique et la coordination.
- 10. Les engagements à renforcer les capacités des jeunes et des enfants avec des compétences spécifiques qui leur permettront de mieux appliquer leurs points de vue concernant la réduction des risques de catastrophes, le renforcement de la résilience et la reconstruction améliorée post catastrophe doivent être pris.

CONSULTATION PREPARATOIRE

CONSULTATION PRÉPARATOIRE

Communautés économiques régionales (CER)

■Jeudi 15mai ■9h00 – 11h00 ■ Voir le programme pour la chambre

Contexte

Les Communautés économiques régionales (CER) ont fait preuve de leadership dans la coordination, dans la mise en œuvre du cadre d'action de Hyogo, dans la Stratégie régionale africaine pour la réduction des risques de catastrophe et dans leur Programme d'action (PoA). Dans leur principe de "Travaillons ensemble et ne laissant personne derrière », ils représentent des instances politiques précieux activement engagés et déterminés à la mise en œuvre efficace de réduction des risques de catastrophe, les CER constituent un dynamisme important pour l'intégration régionale et le renforcement du développement socio- économique. Les CER ont un avantage comparatif par rapport aux États membres qu'ils représentent, et ont adopté, les systèmes de consultation efficaces pour sensibiliser leurs États membres respectifs afin de leurs informer et influencer leurs volontés politiques.

Au niveau politique, les CER ont pris les dispositions voulues pour la politique, les mécanismes institutionnels et juridiques pour la réduction des risques de catastrophe (RRC) et l'adaptation au changement climatique à différents niveaux de développement. Grâce au soutien de l'UNISDR et ses partenaires, les CER sont responsables de la collecte de données régionales et des informations sur la RRC pour la préparation de l'état d'avancement /présent de rapport africaine pour la réduction des risques de catastrophes.

ces consultations préparatoires sont éclairés sur les résultats des consultations précédentes qui ont abouti à trois objectifs complémentaires et stratégiques pour le cadre post- 2015 pour la RRC à savoir : (i) la prévention des risques et la poursuite aux voies de développement qui réduisent l'occurrence des risques des catastrophes ; (ii) la réduction des risques en adoptant des mesures pour faire face aux risques de catastrophe existants ; et (iii) Renforcement de la résilience en adoptant les actions qui permettent aux nations et les communautés à atténuer les pertes et dommages , à minimiser les impacts et à se restituant rapidement .

Les objectifs de cette session est : i) Formulation des questions fondamentales en Afrique qui doivent être prise en considération au cadre post-2015 pour la réduction des risques de catastrophes (RRC), Amélioration de participation et renforcement des mécanismes de résilience des communautés face aux catastrophes et ii) identifications des bons engagements qui sont des actions concrètes au regard de risques de catastrophe.

Questions pour orienter la discussion

I. Comment peuvent OIG / CER aider à améliorer la compréhension de renforcement de l'impact de réduction des risques de catastrophe dans la région?

- 2. Pouvez-vous donner quelques exemples de la façon dont la réduction des risques des catastrophes et l'adaptation au changement climatique sont intégrés dans les programmes de planification du développement régional et? Que peut-on faire?
- 3. D'après-vous quels sont les liens entre le développement durable, les conflits et la réduction des risques de catastrophe?
- 4. Quels sont les trois principaux problèmes, impératives pour renforcer la résilience régionale aux catastrophes qui peuvent encore être abordées dans le cadre post-2015 pour la réduction des risques de catastrophe ?

Résultats

- I. Les principales recommandations pour la contribution de l'Afrique au cadre post-2015 pour la réduction des risques de catastrophe.
- 2. L'engagement volontaire des parties prenantes pour les recommandations proposées.

Suivi

Les points mentionnés ci- haut seront présentés au Jour 3, «engagements volontaires» des intervenants 14:30-15:30 par un représentant du groupe des parties prenantes.

3 Les CER doivent désigner un rapporteur pour prendre des notes et faire rapports sur les résultats, au Jour3.

CONSULTATION PRÉPARATOIRE

Les Parlementaires

■ Mardi 13 mai 2014 ■ 9h00 - 12h30 ■ Nasarawa ■

Contexte

La première priorité du cadre d'action de Hyogo (CAH) est de «développer la résilience des nations et des collectivités face aux catastrophes » et aussi veiller à ce que la réduction des risques de catastrophe (RRC) soit une priorité nationale et locale dotée d'une base institutionnelle solide pour la mise en œuvre. Cela ne peut être atteint qu'au moyen de l'application d'une bonne gouvernance et d'une orientation de la politique allié aux institutions appropriées de RRC telles que les platesformes nationales et le cadre juridique élaboré pour soutenir la mise en œuvre de la RRC.

En raison de la fréquence multiple de l'occurrence et de l'impact de catastrophes, de nombreux pays africains ont montré un engagement politique fort aux processus du CAH, aux stratégies régionales de RRC pour l'Afrique et au programme d'action (PoA). De nombreux pays ont créé des plates-formes nationales de RRC ou de mécanismes similaires, y compris les ministères dévoués à soutenir le processus du CAH. Le Rapport d'évaluation globale 2013 indique que la 4ème priorité du CAH «Réduire les facteurs de risque sous-jacents " est le moins mis en œuvre dans de nombreuses régions au monde. La raison de ceci peut être attribuée à la non-conformité aux règles et règlements en vigueur ou absence de règles et de règlements dans l'ensemble.

Dans l'exercice de leur autorité constitutionnelle et législative, les parlementaires sont en mesure de voter des lois qui peuvent avancer le développement socio- économique, de créer la responsabilisation, la transparence et le renforcement de la résilience des communautés aux catastrophes. La Législation crée également des opportunités de financement et des investissements dans les activités de RRC à travers les gouvernements nationaux et d'autres partenaires de développement. Les cadres juridiques et institutionnels sont également destinés à créer la division du travail et de mettre frein au chevauchement par les agences d'exécution. Les Parlementaires / législateurs joue donc un rôle clé dans le processus de mise en œuvre du CAH et d'où la nécessité de créer des réseaux et des plates-formes pour eux afin qu'ils soutiennent les meilleures approches pour la législation de la RRC en Afrique.

Objectifs

Les Parlementaires jouent un rôle primordial à la contribution de l'Afrique au cadre post-2015 pour la réduction des risques de catastrophe. Leurs engagements aux actions sur la législation de la RRC sont au centre des politiques et des programmes sensibles au risque sur la RRC.

Les objectifs de la consultation préparatoire des parlementaires est : i) Formulation par les parlementaires des questions concrètes qui doivent être prise en considération au cadre post-2015 pour la réduction des risques de catastrophes (RRC), Amélioration de participation et d'égalité des parlementaires par voie de conséquence renforcer le mécanismes de résilience des communautés face aux catastrophes et ii) identifications des bons engagements qui sont des actions concrètes au regard de risques de catastrophe.

Dans la mesure du possible, les consultations devraient se concentrer davantage sur des consultations précédentes de pair avec les trois objectifs complémentaires et stratégiques pour le processus dans le cadre d'Action de Hyogo (CAH) post- 2015 à savoir : (i) la prévention des risques et la poursuite aux voies de développement qui réduisent l'occurrence des risques des catastrophes ; (ii) la réduction des risques en adoptant des mesures pour faire face aux risques de catastrophe existants ; et (iii) Renforcement de la résilience en adoptant les actions qui permettent aux nations et les communautés à atténuer les pertes et dommages , minimiser les impacts et se rétablir rapidement.

Questions pour orienter la discussion

- I. Quel est le rôle et la contribution du Parlement dans la politique et le développement de la législation pour réduire les risques et pour renforcer la résilience?
- 2. Est-ce que les mesures de réduction des risques de catastrophe et d'adaptation au changement climatique été intégrées dans les politiques nationales de développement, la planification et les programmes (exemple : la santé, l'éducation, l'infrastructure, l'aménagement du territoire)? Que peut-on faire?
- 3. Comment exercez-vous votre rôle de supervision dans le domaine de la réduction des risques de catastrophe? Pouvez-vous donner quelques exemples?
- 4. Quels sont les domaines que le cadre post-2015 pour la réduction des risques de catastrophe pourrait se focaliser ? Comment pourrons- nous maximiser des contributions des parlementaires?

Résultats

- I. Les principales recommandations pour la contribution de l'Afrique au cadre post-2015 pour la réduction des risques de catastrophe.
- 2. L'engagement volontaire des parties prenantes pour les recommandations proposées.

Suivi

Les points mentionnés ci- haut seront présentés au Jour 3, «engagements volontaires» des intervenants 14:30-15:30 par un représentant du groupe des parties prenantes.

3. Le groupe doit désigner un rapporteur pour prendre des notes et faire rapports sur les résultats, au Jour3.

CONSULTATION PRÉPARATOIRE

Gouvernements locaux

■ Mardi 13 mai 2014 ■ 9h00 - 12h30 ■ Cross River ■

Questions pour orienter la discussion

- 1. Quels sont les principaux défis pour investir dans la réduction des risques au niveau local?
- 2. Comment les politiques nationales sur la réduction des risques de catastrophes ont été mises en œuvre au niveau local?
- 3. Pouvez-vous donner quelques exemples de la façon dont le gouvernement local a mis en place des mesures de réduction des risques de catastrophe? Que-ce qui été à la base du succès?
- 4. Que pensez-vous des trois principaux éléments qui doivent encore être considérés au cadre post-2015 pour la réduction des risques de catastrophe ?

CONSULTATION PRÉPARATOIRE

Praticiens de la Communauté: la société civile / ONG / genre / Autres

■ Mardi 13 mai 2014 ■ 9h00 – 12h30 ■ Delta ■

Contexte

L'Afrique est le continent le plus vulnérable tout à la fois aux risques technologiques et aux risques d'origine humaine. Les impacts des catastrophes sont plus dévastateurs pour les communautés pauvres et vulnérables. La société civile joue un rôle essentiel digne de ce nom et en temps opportun dans la prévention, la préparation, l'atténuation, la réduction et la réponse aux catastrophes.

La société civile y compris les organisations non gouvernementales et les organisations communautaires ont été à l'avant-garde le militant de population afin que celle —ci devient plus conscient des risques existants et actuels et développe des solutions à base communautaire pour renforcer leur résilience à ceux risques

Les organisations communautaires ont adoptés le concept de « ne laisser personne derrière » au même moment, ils ont mis l'accent sur l'égalité et les investissements spécifiques pour les

personnes marginalisées. Ils croient que les pauvres et les riches prennent part différemment aux risques des catastrophes et par conséquent beaucoup de personnes sont

Vulnérables parce qu'ils sont politiquement, socialement ou économiquement exclus, parce qu'ils ont peu d'accès aux ressources, et parce qu'ils n'ont pas le choix à l'information ou à la prise de décision.

En plus de soutien aux programmes communautaires de base, la société civile joué un rôle essentiel dans le plaidoyer et le lobbying auprès des institutions nationales pour plus de transparence, de responsabilisation et de primauté du droit au sein des structures de gouvernance des gouvernements africains afin que la population locale bénéficie. La société civile au souci de mettre en place un grand réseau pour diffuser des informations et renforcer des capacités dans leurs opérations est essentiel pour renforcer la résilience communautaire.

Au regard de ce contexte et dans la perspective de la 3ème Conférence mondiale sur la réduction des risques de catastrophe qui se tiendra du 14 au 18 mars 2015, L'UNISDR souhaite se rattaché énergiquement à la société civile en guise de développer leur position et engagements au Cadre d'Action de Hyogo (CAH) Post 2015. Les consultations sur le cadre post -2015 avec les parties prenantes à la RRC en Afrique est en cours et mettront au courant la position de l'Afrique sur le cadre post-2015 pour la RRC et la Déclaration ministérielle issue de la 5ème Plate-forme régionale Africaine (AfRP).

Objectifs

Pour guider la consultation et la discussion, cette session vise à répondre aux questions suivantes;

- I. Quelles sont les réalisations faites par la société civile par rapport aux cinq domaines prioritaires du Cadre d'Action de Hyogo (2005-2015)?
- 2. Quels ont été les principaux défis dans la mise en œuvre au niveau des programmes communautaires et au niveau national ?
- 3. Quel est le rôle futur de la société civile dans la prévention des risques de catastrophes et dans le renforcement de la résilience des communautés ?
- 4. Quels sont les engagements de la société civile au cadre post-2015 pour appuyer la réduction des risques de catastrophe et renforcer la résilience?

Questions pour orienter la discussion

- I. En raison de la mise en œuvre du CAH, quels ont été les impacts et les modifications apportées pour réduire les risques et renforcer la résilience au niveau communautaire ?
- 2. Quels sont les principaux défis pour investir dans la réduction des risques au niveau de la communauté?
- 3. Quels sont les facteurs clés qui ont contribués au succès ou aux échecs de réduction des risques de catastrophes au niveau locales?
- 4. Comment la communauté pourrait influencer le processus de prise de décision en matière de réduction des risques de catastrophe?
- 5. Comment voyez-vous la concertation de l'agenda post-2015 de développement (OMD poste), des objectifs de développement durable, et de cadre post-2015 pour la réduction des risques de catastrophe au niveau de la communauté?
- 6. Quels sont les trois principaux problèmes, impératives pour le renforcement de résilience des communautés aux catastrophes, qui doivent encore être abordées dans le cadre post-2015 pour la réduction des risques de catastrophe?

Résultats

- 1. Les principales recommandations pour la contribution de l'Afrique au cadre post-2015 pour la réduction des risques de catastrophe.
- 2. L'engagement volontaire des parties prenantes pour les recommandations proposées

Suivi

Les points mentionnés ci- haut seront présentés au Jour 3, «engagements volontaires» des intervenants 14:30-15:30 par un représentant du groupe des parties prenantes.

3 Le groupe doit désigner un rapporteur pour prendre des notes et faire rapports sur les résultats, au Jour3.

Genre

Contexte

La diversité de culture en Afrique pourrait dans certains cas créer des inégalités en genre, attribuables aux valeurs, croyances et pratiques culturelles. En cas de l'occurrence de catastrophe, ces groupes vulnérables sont les plus touchés et portent le fardeau de prendre soin de toute leur famille en temps de crise.

Au fil du temps, la situation a considérablement changé, de nombreux gouvernements avouent une action positive de la forte participation des hommes et des femmes, garçons et filles aux activités de développement. L' idée d'impliquer les questions de genre dans le processus de développement a été clairement établi comme une stratégie mondiale pour la promotion de l'égalité des sexes dans le Programme d'action adopté à la quatrième Conférence mondiale des Nations Unies sur les femmes , tenue à Beijing (Chine) en 1995 .

Intégrer le perspectif genre est le processus d'évaluation de groupes vulnérables sur toute action planifiée, y compris la législation, les politiques ou les programmes, dans tous les domaines et à tous les niveaux. Il s'agit d'une stratégie pour faire des préoccupations et des expériences des femmes aussi bien que des hommes faisant partie intégrante de la conception, de la mise en œuvre , du suivi et d'évaluation des politiques et programmes dans tous les domaines politiques , économiques et sociaux , afin que les femmes , les hommes, les garçons et filles aient un avantage égal.

L'objectif principal de l'égalité des sexes dans le contexte de la RRC est de renforcer la résilience des femmes, des hommes, des garçons et des filles aux catastrophes. Ce résultat est obtenu en faisant mieux connaître les questions de genre et les exigences de RRC; en développant la capacité des gouvernements à résoudre les questions de genre dans la RRC; en encourageant les gouvernements à prendre des mesures pour intégrer le perspectif genre dans la RRC relatif à la politique, à la législation et aux programmes.

Les principaux domaines prioritaires pour l'intégration du genre dans la RRC comprennent:

- Examiner les politiques nationales, les stratégies et les plans sur la gestion et la RRC, et prendre des mesures pour intégrer les perspectives de genre
- Promouvoir la participation des femmes au processus de prise de décision sur la RRC
- Mettre en place des points focaux genre dans les plates-formes nationales de RRC pour le support technique dans l'intégration du genre

- Mener une étude de genre basé sur la vulnérabilité et l'évaluation des risques
- Améliorer la compréhension et l'accès aux systèmes d'alerte précoce aux femmes
- Renforcer des capacités de RRC, en accordant une attention particulière aux femmes
- Intégrer la RRC dans la réduction de la pauvreté, l'adaptation au changement climatique et protection de l'environnement dans une perspective de genre à tous les niveaux
- Procéder à une analyse genre et intégrer la question du genre à la préparation aux catastrophes et à la réponse aux catastrophes.
- Documenter et diffuser les bonnes pratiques pour promouvoir les femmes comme agents de changement.

Objectif

L'objectif de cette séance de consultation préparatoire genre est : i) de développer concrètement les principales questions de genre en Afrique qui doivent être prises en considération dans le cadre d'Action de Hyogo (CAH) post- 2015, de renforcer la participation et l'égalité par voie de conséquence renforcer le rôle et la résilience des communautés aux catastrophes et ii) Identifier clairement les engagements qui sont des actions concrètes au regard de risques de catastrophe.

Dans la mesure du possible, les consultations devraient se concentrer davantage sur des consultations précédentes de pair avec les trois objectifs complémentaires et stratégiques pour le processus dans le cadre d'Action de Hyogo (CAH) post- 2015 à savoir : (i) la prévention des risques et la poursuite aux voies de développement qui réduisent l'occurrence des risques des catastrophes ; (ii) la réduction des risques en adoptant des mesures pour faire face aux risques de catastrophe existants ; et (iii) Renforcement de la résilience en adoptant les actions qui permettent aux nations et les communautés à atténuer les pertes et dommages , à minimiser les impacts et à se restituant rapidement .

Questions pour orienter la discussion

- I. Quelles sont les principales réalisations et les défis au sujet de de réduction des risques de catastrophe relatif aux femmes et autres groupes vulnérables?
- 2. Qui est responsable de la réduction des risques de catastrophe pour les femmes et autres groupes vulnérables?
- 3. Pouvez-vous décrire certaines mesures pour la plus grande cohésion sociale, l'autonomisation des communautés pour réduire les risques de catastrophes et pour le renforcement de la résilience des communautés?
- 4. Du point de vue de l'égalité des sexes, quels sont les trois principaux problèmes qui peuvent encore être abordées dans le cadre post-2015 pour la réduction des risques?

Résultats

- 1. Les principales recommandations pour la contribution de l'Afrique au cadre post-2015 pour la réduction des risques de catastrophe.
- 2. L'engagement volontaire des parties prenantes pour les recommandations proposées

CONSULTATION PRÉPARATOIRE

Secteur Privé: Entreprises & Industries

■ Mardi 13 mai 2014 ■ 9h00 – 12h30 ■ Ogun ■

Contexte

La croissance économique de l'Afrique a connu un essor au cours de ces dernières années et elle est en avance par rapport à la croissance économique moyenne mondiale. Malgré les différences entre les succès et les investissements dans les économies individuelles de 50 ans et plus, les flux globaux d'investissements privés sont en hausse. Par exemple, des investissements importants sont faits dans les domaines d'infrastructure et de construction dans les villes africaines connaissant une urbanisation la plus rapide du monde. Pour assurer la durabilité et la résilience des infrastructures nouvellement construites, il est urgent de multiplier la sensibilisation de la réduction des risques de catastrophe ; ceci est une opportunité pour investir dans le développement de la résilience.

Le Cadre d'action de Hyogo (CAH) 2005-2015 - Développer la résistance des nations et des collectivités face aux catastrophes, constitue un cadre global pour arriver à un accord global plus sûr au regard des risques naturels. Ce cadre global se rapproche vers la fin de son délai de dix ans. Il est important de discuter des éléments d'un nouveau Cadre d'Action post- 2015, et la contribution de l'Afrique à ce cadre post -2015 pour la réduction des risques de catastrophes.

Opportunités

Le secteur privé constitue un grand potentiel pour l'Afrique mais ce potentiel est encore inexploité. Le présent CAH mentionne le rôle du secteur privé dans le cadre de partenariats public-privé et de mobilisation des ressources. Au cours des dernières années, cette approche de contribution du secteur privé à la gestion des risques de catastrophe a été restreinte. Lorsque les activités économiques sont liées directement à la croissance économique en Afrique, la forte responsabilité de s'engager dans la réduction des risques de catastrophe est due en raison de minimiser les pertes causées par la catastrophe contre les responsabilités sociales des entreprises.

Globalement, il existe un grand intérêt pour la résilience climatique et l'adaptation à travers des plans durable d'activité pour protéger les biens , la production de biens et de services , les chaînes d'approvisionnement directs et les plans de croissance des risques possibles . Les consultations du cadre post -2015 (entre les gouvernements nationaux et locaux, les ONG, les parlementaires et les autres parties prenantes etc) est une occasion unique pour les entreprises à influencer les politiques publiques et la planification du développement.

Au cours de la 5ème Plate-forme régionale africaine pour la réduction des risques de catastrophe, l'UNISDR s'engagera avec les entreprises et l'industrie pour promouvoir l'innovation , des solutions et des approches qui influent sur l'avenir de la réduction des risques de catastrophe en Afrique. Le but de cet engagement est de jeter les bases d'engagements volontaires des entreprises qui contribuent à la mise en œuvre pratiques du cadre post-2015 pour la réduction des catastrophes

Une forte opinion du monde des affaires et de l'industrie dans le développement du cadre post-2015 et la contribution de l'Afrique est essentielle pour veiller à ce que le secteur privé puisse s'engager dans l'aspect de la mise en œuvre et le renforcement des économies et des communautés plus résilientes. M. Tonny Elum, un grand entrepreneur nigérian et chef de la Fondation Tony Elumelu, estime que les entrepreneurs africains constituent les piliers de nouvelle activités économiques

dans lesquelles la croissance des entreprises se combine avec le développement social pour un impact vraiment durable et inclusive».

Les décisions prises à Abuja sont importants pour l'Afrique. Ils constitueront la base du cadre post - 2015 pour la réduction des risques de catastrophe. La déclaration ministérielle issue de la plate-forme régionale africaine va joindre les autres déclarations pour conduire à la Conférence mondiale sur les risques de catastrophes en Mars 2015 à Sendai, au Japon, où un nouveau cadre sera agrée et présenté à l'Assemblée générale des Nations Unies pour l'adoption.

Objectif

Les objectifs de cette session est : i) Formulation des questions concrètes qui doivent être prise en considération au cadre post-2015 pour la réduction des risques de catastrophes (RRC), Amélioration de participation des entreprises et des industries et renforcement des mécanismes de résilience des communautés face aux catastrophes et ii) identifications des bons engagements qui sont des actions concrètes au regard de risques de catastrophe.

Questions pour orienter la discussion

- I. Comment pouvons-nous améliorer la compréhension de la prestation de gestion des risques de catastrophes dans le secteur privé?
- 2. Comment pouvons-nous engager le secteur privé dans la gestion des risques de catastrophe? Que pouvons-nous apprendre de planification prolongée de l'entreprise?
- 3. Comment pouvons-nous mieux comprendre les conséquences économiques et l'investissement de catastrophes du point de vue de l'entreprise?
- 4. Quels sont les trois principaux problèmes, impératives pour renforcer la résilience du secteur privé aux catastrophes qui peuvent encore être abordées dans le cadre post-2015 pour la réduction des risques de catastrophe?

Résultats

- I. Les principales recommandations pour la contribution de l'Afrique au cadre post-2015 pour la réduction des risques de catastrophe.
- 2. L'engagement volontaire des parties prenantes pour les recommandations proposées.

Suivi

Les points mentionnés ci- haut seront présentés au Jour 3, «engagements volontaires» des intervenants 14:30-15:30 par un représentant du groupe des parties prenantes.

3. Le groupe doit désigner un rapporteur pour prendre des notes et faire rapports sur les résultats, au Jour3.

CONSULTATION PRÉPARATOIRE

Appel aux connaissances et savoir-faire pour réduire les risques de catastrophe: rôle des institutions académiques, scientifiques et technologiques.

■ Mardi 13 mai 2014 ■ 9h00 – 12h30 ■ Sokoto ■

Contexte

Au cours des dernières années, il y a eu un progrès encourageants au sujet de réduction des risques de catastrophe dans les institutions académiques, scientifiques et technologiques et le développement des capacités technologique dans un certain nombre de pays africains. Bien que cela reste sensiblement inégal à travers tout le continent, ainsi que dans les pays. Certains progrès réalisés pour la gestion des risques et la vulnérabilité en Afrique ont eu lieu au moment où la compréhension globale des risques a intégré les connaissances locales / autochtones ainsi que scientifiques, a été linguistiquement et culturellement significative et a été le fondement de franche collaboration entre les communautés, les chercheurs, les praticiens et les décideurs.

Ces réalisations ont été en outre facilitées par la bourse d'étude des risques de catastrophe offerte aux institutions d'enseignement qui produisent les hommes qualifiés, qui suscitent la recherche appliquée des risques et de connaissance et appuient les processus de sensibilisation communautaire.

Objectifs

Cette session examine les réalisations de réduction des risques en Afrique qui ont été réalisés au cours de la mise en œuvre du CAH et fait appel aux institutions académiques, scientifiques et technologiques en collaboration avec la société civile, le gouvernement, le secteur privé et internationale. Dans ce contexte, la session vise à identifier les initiatives du passé (universitaires, scientifiques et technologiques) qui doivent mener à bien le cadre post-2015 pour la réduction des risques de catastrophe. De même, la session se propose de visualiser les nouveaux défis liés aux risques et les opportunités pour la décennie à venir pour orienter rapidement la collaboration entre les (futurs universitaires, scientifiques et technologiques). Ceci devront être prisent en considération dans le cadre post-2015.

Le but de cette session est d'aller au-delà d'une approche simple qui est diffèrent des approches s'inscrivant dans le cadre des institutions académiques, scientifiques et technologiques pour arriver à la prise de décision et au renforcement de réduction de catastrophe a tous les niveaux. La session met l'accent sur les partenariats à valeur ajoutée et développe la synergie qui simultanément fait progresser et conserver les hommes qualifiés, robustes et améliore la compréhension mutuelle. de l'évolution du profil de risque de la région et permette le transfert, et l'adoption de technologies qui renforcent durablement la capacité de la gestion nationale et locale des risques . Il est visualisé que UNISDR jouerait un rôle de facilitateur clé dans de tels partenariats au niveau régional et sous-régional.

Questions pour orienter la discussion

- I. Comment pouvons-nous rénover le dialogue entre la science et la politique pour s'assurer que les décisions soient bien informées par la science? Exemples?
- 2. Comment pouvons-nous mieux comprendre les coûts et les avantages de la réduction des risques de catastrophe?

- 3. Comment pouvons-nous mieux comprendre les liens entre les conflits, la réduction des risques de catastrophe et le développement durable?
- 4. Quels sont les trois meilleures questions scientifiques nécessaires pour renforcer la résilience locale aux catastrophes qui doit être prise en considération au cadre post-2015 pour la réduction des risques de catastrophe?

Programme

Le programme proposé sera structuré en trois parties.

La première session se penchera sur le CAH en Afrique à partir de point de vue des institutions universitaires, scientifiques et technologiques et intégrera également une vision des défis des risques et opportunités pour la collaboration rapide des (futurs universitaire, la science et la technologie).

La session suivante présentera des exemples de succès , des collaborations et des partenariats durables en Afrique entre les institutions universitaires , scientifiques et technologiques , les gouvernements locaux et nationaux , les partenaires internationaux et le secteur privé qui ont généré des résultats de réduction des risques et contribué à la co- production de connaissances de risque.

Dans la séance de clôture, il y aura accent particulier sur la détermination des éléments (passés) du CAH qui seront intégrer au cadre de la RRC après 2015, ainsi que des collaborations rapides identifiables et les recommandations connexes.

Résultats

- 1. Les principales recommandations pour la contribution de l'Afrique au cadre post-2015 pour la réduction des risques de catastrophe.
- 2. L'engagement volontaire des parties prenantes pour les recommandations proposées.

Suivi

Les points mentionnés ci- haut seront présentés au Jour 3, «engagements volontaires» des intervenants 14:30-15:30 par un représentant du groupe des parties prenantes.

I. Le groupe doit désigner un rapporteur pour prendre des notes et faire rapports sur les résultats, au Jour3.

CONSULTATION PRÉPARATOIRE

Jeunesse

■ Mardi 13 mai 2014 ■ 9h00 – 12h30 ■ Borno ■

Contexte

Dans la plupart des cultures et traditions africaines, les aînés ont la responsabilité de faire passer les valeurs culturelles aux jeunes générations afin que les valeurs, les croyances, le patrimoine culturel et les savoirs autochtones soient préservés.

Les jeunes en Afrique étant personnes ressources à la génération future, ils jouent un rôle fondamental au développement socio-économique. Leurs connaissances théoriques et pratiques, leurs énergies et innovations devrait être mis en valeur et dirigées vers les programmes de développement.

L'Afrique est un continent ayant un pourcentage élevé de la population jeune. Ces jeunes ont un potentiel qu'on est peut pas méconnaître. Il y a un progrès rapide de science et de technologie de l'information. La génération nouvellement formés en Afrique peut aider à utiliser la science et intégrer les connaissances autochtones pour développer le programme efficace de réduction des risques de catastrophe (RRC) et d'Adaptation au changement climatique (CCA). Intégrer les jeunes dans la RRC et les programmes de planification CCA garanti le processus d'intégration efficace et énergique de programme de la RRC au niveau communautaire et national.

C'est dans ce contexte, que le bureau régional de l'UNISDR et son partenaire ONU-HABITAT apportent leurs appui aux jeunes pour devenir des champions de RRC; d'être les agents du changement aux applications de RRC; et d'aider les groupes vulnérables à renforcer leur résilience face aux catastrophes. Dans le nouveau cadre post-2015, l'intégration de genre, la participation de (jeunes, femmes, personnes handicapées) et les gouvernements locaux et les dirigeants communautaires est vu comme l'une des approches critiques envers le renforcement de la résilience.

Objectif

Les jeunes leaders devraient délibérer sur les questions présente et future de la RRC et de l'ACC, faisant obstacle au continent. Ils doivent en outre se pencher sur les lacunes et les omissions du Cadre d'action de Hyogo (CAH), 2005-2015.

Les objectifs de cette session est : i) Formulation des questions concrètes qui doivent être prise en considération au cadre post-2015 pour la réduction des risques de catastrophes (RRC), Amélioration de participation des jeunes et renforcement des mécanismes de résilience des communautés face aux catastrophes et ii) identifications des bons engagements qui sont des actions concrètes au regard de risques de catastrophe.

Résultats:

- I. Les principales recommandations pour la contribution de l'Afrique au cadre post-2015 pour la réduction des risques de catastrophe.
- 2. L'engagement volontaire des parties prenantes pour les recommandations proposées.

Les points mentionnés ci- haut seront présentés au Jour 3, «engagements volontaires» des intervenants 14:30-15:30 par un représentant du groupe des parties prenantes.

Suivi

3. Le groupe des jeunes devrait désigner un rapporteur pour prendre des notes et faire rapports sur les résultats, au Jour3.

CONSULTATION PRÉPARATOIRE

Médias

■ Mardi 13 mai 2014 ■ 9h00 – 12h30 ■ Bauchi ■

Contexte

Il est absolument indispensable d'éradiquer/diminuer la fréquence des vulnérabilités qui prédispose les pays aux impacts de catastrophe (artificielle et naturelle) parce que ceci est une condition préalable pour le développement durable.

Bien qu' un certain nombre de pays à travers l'Afrique viennent de sortir de décennies d'instabilité et de conflits , et sont sur la voie de paix et de développement , l'impact des catastrophes telles que les inondations , la sécheresse , les incendies, les glissements de terrain , la circulation , les accidents maritimes , effondrements , etc continuera de faire pression aux moyens de subsistance de nombreux citoyens en faisant obstacle au progrès vers l' éradication de la pauvreté et le développement.

Les médias en Afrique jouit d'un degré considérable de confiance des communautés, et souvent définit ce que les gens pensent et font sur les questions qui les affectent. Les médias locaux ont également été importants pour révéler des possibilités illimitées de l'Afrique, et attirer l'intérêt de nombreuses entreprises et des entrepreneurs internationaux. Mais même si les médias parlent de l'économie en plein essor de l'Afrique, la conversation doit aller de l'avant, notamment, du point de vue du «développement sensible des risques».

La session préparatoire des médias à la plate-forme régionale africaine mettra l'accent sur les médias africains et le Cadre d'action de Hyogo (CAH). Quel est le rôle des médias à l'appui des communautés durant toute la période des crises ? Quelles ont été la contribution des médias de l'Afrique depuis la mise en œuvre du CAH ? Quelles sont les leçons apprises et Que –ce qui peut être fait différemment ? Et quel est le rôle des médias dans la stratégie post -2015, y compris sur les rapports des objectifs sur la RRC ? Aussi, quel est le rôle des médias sociaux dans le cadre de la RRC ?

Ceci sera examiné sous les points de vue suivants :

- Editorial
- Journalisme communautaire
- Entreprise/ Media commercial.

Programme:

Président: Kenneth Moïse Njue - NMG / Diraj

Panélistes: Edward Wanyonyi - Diraj / BBC Media Action, Jorge Ernesto Rungo - Éditeur - Domingo (Mozambique) et un représentant d'une communauté ou d'une organisation de groupe d'intérêt spécial.

Modérateur : Benjamin Moshatama - SABC.

Résultats:

Cette session a pour but d'engager les membres des médias à faire suivi des risques de catastrophe, à appuyer les réseaux professionnels et à trouver un rôle dans les plates-

formes de RRC existants , au niveau national et régional. Les résultats de la session comprennent :

- 1. Les principales recommandations pour la contribution de l'Afrique au cadre post-2015 pour la réduction des risques de catastrophe.
- 2. L'engagement volontaire des parties prenantes pour les recommandations proposées.

Suivi

Les points mentionnés ci- haut seront présentés au Jour 3, «engagements volontaires» des intervenants 14:30-15:30 par un représentant du groupe des parties prenantes.

- I. Le groupe devrait désigner un rapporteur pour prendre des notes et faire rapports sur les résultats, au Jour3.
- 2. Le groupe devrait aussi designer un représentant au comité de rédaction de la plate-forme régionale.



Crédit photo: BBC World Service Trust

EVENEMENT PREPARATOIRE DE CONFERENCE [ouverte]

Nom de la Session: Consultation sur la législation RRC – Aspects à considérer sur RRC pour les législateurs

■ Date 12 mai ■ Heure 14:00 – 17:00 ■ Enugu et Niger ■

Contexte

- 1. En 2012, la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR) et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) ont initié un projet collaboratif ayant comme objectif le soutient au renforcement des législations nationales pour la réduction des risques de catastrophes (RRC). En un premier temps, le projet envisageait le développement de deux produits:
 - Une étude plurinationale de la législation ayant trait à la RRC dans 31 pays (à paraître, juin 2014); et
 - Un document avec Aspects à considérer sur réduction de risques de catastrophes (RRC) pour les législateurs en 10 points, soutenu par un manuel.
- 2. Cette initiative trouve son origine dans deux cadres:
 - La première priorité du cadre d'action Hyogo 2005-2015 (CAH) qui est « un cadre de politique générale ainsi que de cadres législatif et institutionnel pour la réduction des risques de catastrophe, » notamment à travers « un cadre de politique générale ainsi que de cadres législatif et institutionnel pour la réduction des risques de catastrophe; » et
 - Un mandat spécifique des états donné à la 31iéme Conférence internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge en novembre 2011 (Résolution 7), qui encourageait les

états à évaluer si leurs lois faisaient de la RRC une priorité, y compris en allouant des ressources pour la RRC en délimitant des responsabilités, et en encourageant la participation des communautés, de la société civile et du secteur privé, et en promouvant la mise en œuvre et le respect des normes sur l'aménagement du territoire et les normes de construction.

- 3. Le document avec Aspects à Considérer pour la Législation pour la Réduction de Risques de Catastrophes sera basée sur les résultats de l'étude FICR-PNUD, mais aussi sur les avis et expériences des parties prenantes, recueillies dans des consultations tenus à travers le monde. Ces consultations ont été initiées en 2012 et continueront jusqu'en 2015 inclue. Ils ont pour objectif les preneurs de décisions, les planificateurs et les législateurs, à la fois aux niveaux national et régional, le secteur privé, et des acteurs clés pour une RRC amélioré au niveau national, comprenant les Sociétés Nationales Croix-Rouge Croissant-Rouge, le PNUD, l'UNISDR et les autres agences de ONU engagées dans le travail humanitaire et développemental en relation avec la RRC, et des ONG nationales et internationales.
- 4. Le document avec Aspects à considérer sur DRR aura comme objectif d'identifier dix questions clés que les législateurs et les officiels s'occupant de la mise en œuvre ont besoin de considérer pour s'assurer que leurs lois fournissent le meilleur soutient possible à la RRC. Ceci n'inclue pas uniquement des lois phares ayant trait à la gestion des risques de catastrophes mais aussi aux lois et réglementations sectorielles qui sont indispensables pour l'édification d'une culture de sécurité et de résistance à la fois au niveau national et régional.

- 5. Il est prévu qu'une version pilote du document et un manuel sera disponible pour la Conférence mondiale sur la prévention des catastrophes an mars 2015, et que, courant 2014, durant la période de pré-conférence ces consultations contribueront à développer des indicateurs législatifs sur la RRC pour la CAH2.
- 6. Un version finale du document avec des Aspects à considérer et du manuel seront présentés à la Conférence international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge en novembre 2015.
- 7. En plus de produire un outil utile et de contribuer aux indicateurs CAH2 sur la législation, un des objectifs principaux de l'initiative du document est le processus de développement en luimême ce qui veut dire les conversations de sensibilisations avec les parties prenantes clés et le partage d'informations sur le rôle de la loi dans la RRC dans chaque pays.

Programme:

Ce programme est une consultation participative sur un document de travail d'un document avec des Aspects à considérer pour la législation sur la réduction de risques de catastrophes. Il fournira également suffisamment de détails sur les résultats de l'étude plurinationale du FICR-PNUD pour donner l'occasion aux participants de travailler avec des exemples concrets (la modératrice est l'auteur principal du rapport à être publié sous peu).

Nous encourageons la participation des officiels gouvernementaux et des législateurs aux niveaux nationales et régionales, du secteur privé, des ONG nationales et internationales, des Sociétés Nationales de la Croix-Rouge Croissant-Rouge et de la FICR, du PNUD et de l'UNISDR, ainsi que des autres agences engagées dans un travail humanitaire et de développement ayant trait à la RRC au niveau national.

La session sera structuré en trois parties:

- Une vue d'ensemble de l'étude plurinationale de la FICR-PNUD sur la législation ayant trait à la RRC et les questions clés qui en ressortent, y compris les questions et remarques des participants aux sessions.
- 2. L'introduction du document sur Aspects à considérer sur RRC pour les législateurs, suivi de discussion en petits groups.
- 3. L'identification de propositions et de commentateurs clés du groupe entier concernant le document de travail sur les Aspects à considérer sur RRC pour les législateurs et le processus de consultations, et des apports sur les indicateurs CAH2 sur la législation.

SESSIONS PLENIERES

SESSION PLÉNIÈRE

La gestion des risques: Politiques et Institutions

■ Mercredi, 14 mai 2014 ■ 11h15 - 13h00 ■ Congress Hall ■

Contexte

L'Afrique est l'un des continents le plus vulnérable aux impacts des catastrophes et changement climatique. Cela est dû à la forte dépendance de la population à l'agriculture pluviale, à l'urbanisation croissante, à des mauvaises politiques d'urbanisme et d'infrastructures dans les nombreuses villes.

La situation est aggravée par les conditions météorologiques et climatiques extrêmes conduisant à des risques de sécheresse et d'inondations plus graves. Au cours des dernières années, les conditions météorologiques et climatiques extrêmes ont causé la mort des beaucoup de personnes et la perte des milliards de dollars dans les économies des beaucoup des pays Africain.

Beaucoup de pays Africain ont développé des mécanismes de réduction des risques de catastrophe en termes de politiques et de cadres institutionnels, comme indiqué dans le « rapport d'activité sur la réduction des risques de catastrophe 2013. Bien que ces mécanismes, ces actuels impacts pour réduire la vulnérabilité ne soient pas encore consolidés et coordonnés, la réduction des risques de catastrophe dans les différents secteurs manque de dynamisme et elle est disjointe. Pour cette raison,



Crédit photo: Mashable

Il est temps que les gouvernements et ses partenaires renforcent la politique , les institutions , les programmes , les connaissances , les instruments juridiques et les plans pour faire face aux risques de catastrophe en termes de prévention, d'atténuation , de préparation pour l'interventions et le redressement.

En plus de la vulnérabilité humaine, l'exposition des actifs tels que la perte économique et les bouleversements sociaux font que les gouvernements et ses partenaires devraient prennent en considération à long terme les institutions durables. Les expériences et les études récentes menées au cours des années précédentes indiquent que le risque est causé de plus en plus par les activités humaines et est généré par voies de développement avec des minima risques naturel. L'Afrique étant l'un des continents à plus forte croissance économique, elle devrait se concentrer sur des stratégies et des programmes pour faire face à toutes les conditions climatiques extrêmes et des approches résiliente afin d'assurer le développement et la stabilité durable. Le profil de risque futur de l'Afrique continuera à être caractérisé par une moyenne et grande vulnérabilité ainsi que la forte exposition des actifs économiques et communautaires. Il est important de gérer les risques de crise plutôt qu'intervenir quand ils se produisent afin d'économiser l'argent et sauver les vies humaines. L'occurrence des catastrophes pourrait être prédit, tandis que leur prévention et l'atténuation est théorique, et ne sont rarement mise en œuvre au niveau de la communauté à risque.

Comme nous continuons à mettre en œuvre le CAH, et nous nous dirigeons vers le cadre post-2015 pour la RRC, l'accent devrait être mis sur les actifs nationaux tels que les infrastructures, les écoles, les hôpitaux, les investissements publics et privés, le système de prestation de services pour les citoyens et les entreprises et leur droit à l'accès de l'information pour le processus de prise de décision et de communauté bien adapté.

Orientation à la discussion:

Les questions clés que le panneau nécessité de traiter

- Quels sont les obstacles qui ont freiné la mise en œuvre du CAH malgré avoir mis en place les politiques, les mécanismes institutionnels et juridiques dans de nombreux pays d'Africain
- 2. Comment pouvons-nous réorganiser la politique et la législation à devenir des outils efficaces de gestion des risques actuels et futurs au moyen de la lutte contre l'exposition, les pertes économiques les Intensification de réduction de la vulnérabilité; et les risques induits face au changement climatique?
- 3. Qu'est-ce que vous considérez comme important arrangement institutionnel pour des interventions efficaces et opérationnelles de RRC ?
- Exist-il un cabinet politique, engagements institutionnels et juridiques encourageant la meilleure gestion des risques au sein du Cadre Post-2015 pour la réduction des risques des catastrophes.

L'UNISDR(Organisateur) donnera des directives sur les rapports faisant état de l'événement.

SÉANCE PLÉNIÈRE

Développement équilibré: Risque de planification sensible

■ Mercredi, 14 mai 2014 ■ 14h30 – 16h00 ■ Congress Hall ■

Contexte

En Afrique, les villes sont une opportunité pour le développement et les défis pour l'accumulation des risques. Les taux de croissance de la population urbaine en Afrique ont été de 3,9% par an, et continueront d'être le plus élevé dans le monde (Banque mondiale, 2013). Les villes sont les moteurs de la croissance économique et peuvent jouer un rôle clé au niveau de l'économie nationale produisant jusqu'à 80% du PIB. Les Villes africaines peuvent suivre cette voie si l'investissement urbain prend en compte la composante de risque grâce à de solides partenariats publics et privés (PPP) et des structures de gouvernance des risques locaux qui soutiennent le développement de résilience de la ville avec la participation active de la population/la communauté.

L'Afrique est confrontée à d'énormes défis de développement dans les zones urbaines où les logements non planifiée prolifère sans assainissement et l'hygiène, y compris des systèmes adéquats d'assainissement, l'accès aux services sociaux de base est faible, et l'insécurité et la pauvreté sont de plus en plus. La plupart des villes ont été construits pendant la période coloniale et le manque de nouvelles infrastructures et la prestation de services pauvres à faire face à des taux de croissance de la population urbaine constitue un problème endémique.

Les Pays africains qui s'engagent principalement dans les activités agricoles peuvent subir les effets du changement climatique, ce qui peut affecter les moyens de subsistance de la population rurale et réduire la croissance de l'économie rurale. Cela peut se traduire par la forte migration rurale-urbaine qui a des conséquences sur la pression démographique sur les commanditaires actuels infrastructures et services urbains.

Les Petites villes et moyennes villes peuvent bénéficier d'investissement important de la RRC aux cadres généraux de développement durable, ce qui peut créer des conditions de vie appropriées pour réduire la migration «forcée» vers les villes. Le Catastrophe urbaine pourrait avoir un impact défavorable à long terme au niveau national. La réduction des risques en milieu urbain et l'élaboration d'approches souples pour le développement urbain peut ainsi fournir l'occasion de consolider les opportunités de développement et de minimiser les défis associés à un ensemble de risques potentiels.

Les gouvernements ont déjà reconnu l'importance de la réduction des risques en milieu urbain. Le Cadre d'action de Hyogo 2005-2015: Renforcer la résilience des nations et des collectivités face aux catastrophes appelle les gouvernements nationaux à : « Intégrer l'évaluation des risques de catastrophe dans la planification urbaine et la gestion des établissements humains sujets à des catastrophes en milieu urbain, en particulier les zones très peuplées et qui s'urbanisent rapidement en colonies ». En outre, l'UNISDR a développé la campagne « Pour des villes résilientes » pour aider à l'autonomisation des villes nouvelles et en développement à devenir plus résistants grâce à la fourniture de l'infrastructure , la sécurité alimentaire , la santé et l'eau à ses citoyens , favorisant ainsi la bonne gouvernance à partir des autorités locales jusqu'au niveau de gouvernement national.



Crédit photo: survivingglobalrecession.com

L'Auto-évaluation et la surveillance fait à partir des progrès réalisés par l'utilisation de différents outils développés par l'UNISDR et ses partenaires peuvent aider les gouvernements urbains et les parties prenantes à élaborer des plans d'action de résilience avec une forte composante de la RRC.

Orientation à la discussion

Les principales questions que le panel peut répondre :

- I. Quel sera le rôle des communautés économiques régionales en matière de soutien pour assurer la participation active des maires et des collectivités locales en matière de RRC ? Que pouvons-nous faire maintenant ? Que pouvons-nous faire dans l'avenir pour assurer leur rôle effectif dans les activités de RRC ?
- 2. La population urbaine augmente rapidement et il n'y a pas assez de capacité de fournir des services de qualité aux citoyens et aux entreprises. Si les services appropriés ne peuvent être fournis à la population en générale, ni la vulnérabilité, ni l'exposition peut être réduite. Nous vous prions de bien vouloir nous donner les éléments / recommandations pour remédier à cette situation.
- 3. L'urbanisation est une tendance irréversible. Quelles mesures peuvent être mises en place pour s'assurer que les investissements sont dirigés vers les zones rurales pour réduire l'accumulation de risques dans les grandes villes et d'assurer des conditions de vie améliorées dans les zones rurales ?
- 4. Quels devraient être les domaines prioritaires d'intervention en vue de commencer une gestion efficace des risques urbains ?
- 5. Les Programmes d'adaptation aux changements climatiques appropriées et les programmes de RRC dans les zones rurales peuvent réduire la migration «forcée» vers les villes . Quels sont les éléments clés pour y arriver ?
- 6. Comment la réduction urbaine des risques peut aider dans la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) ?

Résultats attendus

- Rapport de cette session sera donnée à la communauté de rédaction de résumer son contenu et intégrer les questions principales dans les documents finaux
- Stratégies de réduction de l'accumulation des risques dans les villes définies
- Des mesures appropriées / prioritaires pour un cadre de transition à l'urbanisation identifiés
- Le rôle des autorités locales dans la RRC et le développement local durable renforcé

SÉANCE PLÉNIÈRE

Intégration de la reduction des risques de catastrophe (RRC) et l'adaptation au changement climatique (ACC) pour le renforcement de la résilience

■ Jeudi, 15 mai 2014 ■ 9h15 - 11h00 ■ Congress Hall ■

Contexte

Le climat joue un rôle majeur dans la formation du profil de risque de l'Afrique, principalement à la sécurité alimentaire, à l'accès d'eau potable, à la santé et à la durabilité environnementale. Ces secteurs jouent également un rôle important dans la poursuite des objectifs de développement durable (ODD) et la réduction globale de la pauvreté. Le Profil de risque actuel et futur de l'Afrique continue d'être caractérisée par une dualité »de haute à la moyenne vulnérabilité ainsi qu'à la forte exposition des actifs économiques et communautaires aux risques. Un climat mondial en rapide évolution devrait exacerber les risques de phénomènes climatiques extrêmes de plus en plus imprévisibles et le stress hydrique.

Alors que le climat extrême et stress hydrique sont clairement liés au changement / variabilité climatique, le rôle de l'activité humaine doit être souligné comme un facteur qui provoque des catastrophes et augmente l'impact des catastrophes naturelles. La désertification, la déforestation et la mauvaise planification urbaine peut amplifier l'impact des catastrophes naturelles pour provoquer des catastrophes.

En raison de l'inter- connectivité des systèmes de bassin et le stress de l'eau prévu en évidence dans le dernier rapport d'évaluation du GIEC (RE5) et du rapport spécial sur les événements extrêmes (SREX) , il y a un réel besoin de développer une approche régionale de partage des informations des risques entre les différents pays et les communautés . La science du climat et des technologies connexes progressent rapidement et pourraient aider à anticiper les risques et soutenir les processus de prise de décision de réduction des risques de catastrophe pour adresser les risques. Les dialogue entre les prestataires de services climatologiques, les utilisateurs finaux et les bailleurs de fonds est nécessaire afin d'élaborer des programmes de réduction des risques sur la base de prévisions climatiques avec des mécanismes de financement appropriés

Le cinquième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur les changements climatiques a mis en évidence l'évolution des caractéristiques des phénomènes météorologiques extrêmes, ceci pose des défis à moyen et à la réduction des risques à long terme et la planification du développement durable. L'efficacité des systèmes et des processus pour gérer le changement



Crédit photo: Discovery News

climatique affectera grandement la nature de la concurrence et contribuera aux changements de ressources naturelles.

Plus de la moitié de la population mondiale vit dans les villes et les agglomérations urbaines, où les investissements dans le développement urbain génèrent de nouveaux risques ou aggravent les risques existants. L'inondation urbaine est déjà devenue la principale forme de catastrophes dans le monde, selon le rapport Global sur les risques 2014. Il est prévu que la plupart de la croissance urbaine auront lieu dans les pays à revenu intermédiaire et à faible revenu, qui ont une capacité plus limitée pour gérer ces risques et donc de faibles niveaux de résilience, et dans les zones côtières qui sont exposés à l'élévation du niveau de la mer , les tempêtes ou tsunamis .

Anticiper les risques et la fourniture de systèmes d'alerte précoce est également un point important pour le secteur public et privé afin de protéger les activités commerciales existantes et orienter les investissements futurs. Le développement de programmes de RRC, les cadres réglementaires connexes et des stratégies de résilience n'est pas une question pour l'Afrique, c'est une nécessité. Le dialogue entre les principaux acteurs devraient être encouragés à trouver les meilleurs mécanismes pour des stratégies innovantes, et à créer et à appliquer des connaissances pour assurer que la RRC et de la résilience soient intégrées dans les processus stratégiques et dans la planification opérationnelle.

La plate-forme régionale pour l'Afrique offre un moment opportun pour discuter de ces questions et de trouver le meilleur moyen pour l'Afrique de contribuer au cadre post- 2015 pour la réduction des risques de catastrophe. En veillant à ce que les risques actuels et futurs de l'Afrique soient considérés.

Orientation à la discussion

• L'intégration du changement climatique dans la réduction des risques de catastrophe est devenue une priorité dans l'agenda mondial par conséquent, les perspectives communautaires

sur le changement climatique, l'adaptation et son impact peuvent mieux informer les actions et les stratégies futures . Afin de réduire les risques, il est impératif que les communautés s'adapter au changement climatique . Il a été prouvé que le renforcement de la résilience aux catastrophes ne signifie pas anticiper et ne réponde pas aux risques d'apparition soudaine, mais agir maintenant pour atténuer les effets des catastrophes à évolution lente qui ont le potentiel de causer des pertes durables et irréversibles.

- Anticiper le risque est devenu un concept clé dans la RRC, mais n'est pas encore totalement intégré.
 Quels types d'actions sont nécessaires pour investir efficacement dans la gestion des risques prévue?
- La RRC et l'ACC ont beaucoup en commun. Il est bien reconnu par le rapport SREX et des documents politiques nationaux et régionaux et de stratégie. Comment le mécanisme de financement "pistes" ainsi que la couverture institutionnelle intégrée pourrait être intégrer plus efficace dans la RRC et

l'ACC afin d'atteindre les États et les sociétés plus résilientes ?

- Cette session porte sur l'intégration de la prévention des catastrophes et l'adaptation au changement climatique afin de continuer à dans les renforcer la résilience communautés. La session fournira de plus amples commentaires et éléments de preuve concernant les avantages de l'engagement de la météorologie opérationnelle au niveau nationale , l'hydrologiques et les services climatologiques avec les plus larges RRC mécanismes et réseaux intuitifs afin de s'assurer que les décisions soient informés par des informations de haute qualité basée sur la science.
- Un message essentiel de la plate-forme est la nécessité de renforcer ces capacités techniques et grâce à des partenariats stratégiques et des mécanismes de coordination en sorte que les avantages de ces services soient réalisés sur le plan opérationnel dans le secteur décision publique et privée.
- Renforcement de la résilience au sein des communautés pour la sécurité des personnes, de leurs moyens de subsistance et des biens est une priorité. Quels sont les investissements dans le développement et le renforcement des institutions nationales doivent être entrepris en vue de renforcer l'intégration de la RRC à l'ACC ? Quelles sont les politiques nécessaires pour faciliter l'intégration de la DPA dans la RRC ?
- La RRC, l'ACC et le développement durable sont des éléments complémentaires de «l'avenir que nous voulons». Quels seront les principaux piliers avoir un avenir prospère (mais commencer à maintenant) et comment assurer une meilleure intégration de ces programmes, y compris la résilience?

Résultats proposés

- Comment ceci encourage le résultat de la plate-forme régionale pour l'Afrique?
- La nécessité de s'adapter au changement climatique est un point important pour la vulnérabilité, puisque le changement climatique a le potentiel de compromettre la réalisation des objectifs OMD / SDG, touche les domaines prioritaires tels que : la sécurité des moyens de subsistance, les ressources en eau, les écosystèmes et la santé.
- L' augmentation climatiques extrêmes et le stress hydrique prévue constituent une bonne base pour renforcer la résilience et opérationnaliser la RRC et constituent un moyen efficace pour réduire les risques liés à ce sujet.
- Les Principales idées et des suggestions concrètes identifiées comme faisant partie de la contribution Afrique du cadre post- 2015 pour la réduction des risques de catastrophe.

SÉANCE PLÉNIÈRE

Investissement dans la RRC: Cas des entreprises commerciales

■ Jeudi, 15 mai 2014 ■ 11h :15 – 13h.00 ■ Congress Hall ■

Contexte

La croissance économique de l'Afrique a connu un essor au cours de ces dernières années et elle est en avance par rapport à la croissance économique moyenne mondiale. Malgré les différences entre les succès et les investissements dans les économies individuelles de 50 ans et plus, les flux globaux d'investissements privés sont en hausse.

Par exemple, des investissements importants sont faits dans les domaines d'infrastructure et de construction dans les villes africaines connaissant une urbanisation la plus rapide du monde. Pour assurer la durabilité et la résilience des infrastructures nouvellement construites, il est urgent de multiplier la sensibilisation de la réduction des risques de catastrophe ; ceci est une opportunité pour investir dans le développement de la résilience.

Chaque entreprise opère dans l'espace public et dans la réglementation ; pour la construction en faisant recours aux biens publics tels que les infrastructures. Cette tendance à la dépendance public-privé dans les zones urbaines met clairement en évidence le rôle des entreprises pour la réduction des risques de catastrophe. Les chefs d'entreprise ont besoin de penser au-delà de la résilience des opérations commerciales, des chaînes de valeur et de continuité des activités. En tant que tel, la participation et la contribution de l'entreprise est essentielle à la contribution africain au cadre post- 2015 cadre pour la réduction des risques de catastrophes.

Cette session met en évidence l'analyse de rentabilisation pour la RRC et offre la possibilité pour les entreprises et les gouvernements à partager et comprendre les bonnes pratiques de collaboration pour contribuer au renforcement de la résilience des continents. Les Entreprise vont discuter de ce qu'ils peuvent apporter à la table et ce qui est nécessaire pour les gouvernements afin de ne pas exploiter le potentiel de solutions d'affaires pour la réduction des risques de catastrophe.

Orientation à la discussion

- Comment l'entreprise privée peut contribuer à une infrastructure plus résiliente et au développement de villes en pleine expansion ?
- Quels domaines de la politique publique et de la réglementation créent un milieu porteur aux partenariats public-privé pour la résilience des villes et des zones urbaines ?
- Que peut faire les entreprises commerciales collectivement pour faire avancer la résilience sur le continent africain et la sensibilisation pour la réduction des risques de catastrophe parmi les entreprises, les gouvernements et le grand public ?

Résultats

- 1. Les principales recommandations pour la contribution de l'Afrique au cadre post-2015 pour la réduction des risques de catastrophe.
- 2. L'engagement volontaire des parties prenantes pour les recommandations proposées.

L'UNISDR(Organisateur) donnera des directives sur les rapports faisant état de l'événement.

SESSIONS PARALLELES

SESSION PARALLELE

Financement de risqué

■ Mercredi, 14 mai 2014 ■ 14h30 – 16h00 ■ Borno et Anambra ■

Contexte

Les mécanismes de financement des risques aident en général les pays en développement à renforcer leur résilience financière contre les catastrophes dans le cadre de la gestion plus large des risques de catastrophe, d'adaptation aux changements climatiques en faisant appel à l'outil approprié et à une bonne stratégie. Le financement des risques par voie de conséquence a été mise au point comme étant un lien valide de la réduction des risques de catastrophe (RRC), de l'adaptation aux changements climatiques (ACC) et de l'investissement au renforcement de la résilience.



Crédit photo: Katie Naeve / Oxfam America

Orientation à la discussion

Les questions fondamentales de débat dans le groupe de discussion (groupe d'experts) comprennent :

- D'après votre compréhension, quelle est le lien qui existe entre l'identification de risque et le financement de risque ?
- Assurance des risques n'est qu'un outil de financement des risques. Quels sont les autres outils disponibles, et jusqu'à présent combien ont été analysés en Afrique?

- L'Afrique est une masse continentale et ainsi un outil de financement des risques au niveau communautaire. Comment et dans quel endroit ces deux échelles convergent?
- Le financement des risques et d'assurance liés aux programmes de mesure de protection se sont avérés comme un mécanisme efficace. Comment ces bonnes pratiques peuvent être renforcées ? Quels sont les autres pratiques par lesquelles les mécanismes de financement des risques ont fait preuves d'efficacité ?
- Comment tirer le meilleur parti des mécanismes de financement des risques existants pour le financement de la gestion de risque au niveau national ?

Résultats:

La session sur le financement des risques mettrait en lumière les questions fondamentales concernant ce sujet et formulera des recommandations sur une nouvelle approche de gestion des risques , comme prévu dans le cadre post- 2015 pour la réduction des risques de catastrophe , à savoir faire face aux risques existants et prévenir aux risques futurs , dans le but de renforcer la résilience des communautés et des nations , en utilisant le financement de risque comme un outil et en même temps comme une approche.

SESSION PARALLELE

Développement du Leadership pour Intégration de la RRC

[Lié avec Événement Pré-Conférence : Intégration de Réduction des Risques (RRC) et d'Investissement pour la Résilience de la Transformation Structurelle de l'Afrique, PNUD et NUCEA]

■ Mercredi 14 Mai 2014 ■ 14h30 – 16h00 ■ Benue et Enugu ■

Contexte

Les pays africains ont adopté la transformation structurelle économique comme la voie de développement du continent et cette transformation est au cœur de la position commune de l'Afrique sur l'agenda mondial de développement post-2015. Malgré le taux de croissance économique impressionnante moyennant 5 pour cent par an au cours de la dernière décennie, la croissance n'a pas été entièrement bien interprétée et n'a pas donné lieu à des gains1 de productivité maximale. Les inégalités s'aggravent et la pauvreté persiste avec près de la moitié de la population en Afrique subsaharienne vivant avec moins de \$ 1,25 par jour.

La mise en valeur des Ressources naturelles de l'Afrique d'une manière durable est aussi parmi les piliers essentiels de la transformation de la région.

¹ Déclaration ministérielle de septième réunion annuelle conjointe de la Conférence des ministres africains des Finances, de Planification et du Développement économique et l'Economie et les Finances.

http://www.uneca.org/sites/default/files/uploaded-documents/COM/com2014/ministerial statement.pdf

Les catastrophes affectent beaucoup le modèle (type) et les résultats de développement. Ils sont associés à la perte de vies humaines, aux dommages des ressources environnementales et bien communautaire, aux pertes de richesse humaine et financière, à l'érosion des systèmes de capital social et de gouvernance. Les catastrophes naturelles contribuent à entre 3 et 15 pour cent de la perte annuelle de PIB dans les pays africains.

Les incidents et la gravité croissantes des catastrophes dans la région est donc les défis majeurs qui freinent la mise en marche de la réalisation de transformation structurelle accélérée et durable du continent. Selon le rapport récent de contribution de Groupe de travail II du GIC au 5eme rapport d'évaluation, tout au long du 21e siècle, les impacts du changement climatique devraient ralentir la croissance économique, avoir des effet sur la réduction de la pauvreté, porter atteinte davantage à la sécurité alimentaire, et prolonger les pièges existant et créer de nouveaux pièges de la pauvreté, celle-ci notamment dans les zones urbaines et dans les zones émergents sensibles à la famine2.

La transformation économique de l'Afrique pourrait donc être sérieusement compromise par le fait d'adopter et d'investir dans la réduction des risques de catastrophe (RRC) et dans l'adaptation au changement climatique(ACC), dans le cadre du programme de transformation.

Le renforcement de lien entre la RRC /l'ACC et les politiques de développement, les plans et programmes menés par les pays est donc crucial pour assurer la transformation accélérée et résiliente.

C'est dans ce contexte que cet événement pré-conférence est organisé dans le cadre des préparatifs de la plate-forme régionale pour l'Afrique sur la RRC.

L'objectif

Les principaux objectifs de l'événement sont les suivants:

- Améliorer les connaissances et catalyser des approches et des actions concrètes aux niveaux national, régional et mondial pour intégrer la RRC dans les stratégies de développement, y compris la transformation structurelle.
- Sensibiliser des lacunes et des défis existants liés à l'investissement de la RRC dans le continent et promouvoir les processus d'allocation des ressources plus efficaces pour les investissements de RRC dans le cadre de développement de transformation en Afrique.

Modalité

L'événement comprendra ce qui suit :

- le discours liminaire et les discussions de groupe sur intégration de RRC et le partage d'expériences / des bonnes pratiques et des leçons apprises dans l'intégration et la mise en œuvre de RRC en Afrique.
- le discours liminaire et la tables rondes sur l'investissement de RRC en Afrique

Les Principales conclusions et recommandations des présentations de notes clés et table ronde seront synthétisés comme contribution à la position commune de l'Afrique au cadre post-2015(nouveau cadre).

² http://ipcc-wg2.gov/AR5/images/uploads/IPCC WG2AR5 SPM Approved.pdf

Les résultats attendus

- Le principal résultat attendu de l'événement est un rapport de l'événement contenant les principales conclusions et recommandations pour améliorer l'intégration de la RRC et l'investissement en Afrique.
- Les principaux résultats attendus sont :
 - Renforcement de la compréhension de l'importance et de la nécessité d'entreprendre et d'intensifier l'intégration de RRC et d'investissement dans le cadre du programme de transformation de la région.
 - Accord sur les éléments d'intégration de RRC et d'investissement pour permettre en retour la position de l'Afrique sur le cadre de la RRC post-2015 (nouveau cadre) pour rallier et mobiliser un soutien international pour l'intégration de RRC et d'investissement.

TABLE RONDE PARALLELE

UN Delivering as one (Unis dans l'action) pour la RRC - Mise en œuvre du Plan d'action des Nations Unies sur la RRC pour le renforcement de la résilience

■ Mercredi, 14 mai 2014 ■ 14h30 - 16h00 ■ Imo et Cross River ■

Contexte

L'expérience montre que l'Organisation des Nations Unies est un partenaire efficace pour soutenir les efforts des pays et des communautés pour réduire les risques de catastrophes et climatiques. Avec son Plan d'action sur la réduction des risques pour le renforcement de la résilience, l'ONU est maintenant équipé pour travailler avec les autorités et les communautés locales et nationales afin qu'ils s'adaptent aux nouvelles réalités et à l'évolution des scénarios de risque et soutenir les risques de catastrophe dans leurs plans et programmes de développement durable .

Le leadership des coordonnateurs résidents des Nations Unies, la nature stratégique et le principe basée sur le cadres d'aide au développement des Nations Unies (UNDAF), combinées à l'expertise sectorielle et technique des organismes des Nations Unies ; tout ceci forme la base du travail de l'ONU sur la réduction des risques de catastrophe. L'ONU également, aligne son engagement humanitaire en Afrique avec les aspirations nationales de développement pour permettre aux communautés d'être efficacement préparés et à gérer leurs besoins de base à la suite de la crise et assurer les efforts d'intervention et de rétablissement en les mettant œuvre sur la voie du développement à long terme .

La Table ronde parallèle : Delivering as One(Unis dans l'action) pour la RRC - Mise en œuvre du Plan d'action des Nations Unies sur la réduction des risques pour le renforcement de la résilience constitue l'occasion pour les participants et les partenaires à comprendre comment l'ONU peut aider les efforts nationaux et locaux pour réduire les risques des catastrophes et climatiques . Le panel donnera des exemples pratiques actuels en Afrique, et l'engagement et les principes qui orientent le travail au niveau des pays de l'ONU en ce qui concerne les risques de catastrophe et le renforcement de la résilience.

Orientation à la discussion

- I. Au sujet de réduction des risques de catastrophe, qu'est-ce que les pays attendent du cadre post
 2015 de l'ONU ?
- 2. Comment le Plan d'action de RRC pour le renforcement de la résilience de l'ONU peut donner un mécanisme efficace pour renforcer la coordination et le Delivering as one (Unis dans l'action) ?
- 3. Comment l'ONU peut être un catalyseur de changement qui fait que la réduction des risques de catastrophe soit un principe de développement durable?
- 4. Quels sont les modèles reproductibles pour sortir de spirale de pauvreté / de catastrophe / d'assistance humanitaire? Comment l'ONU peut aider ?

Résultats

- Les afrp 14 résultats devraient inclure un appel fort sur le système des Nations Unies pour appuyer la réduction des risques de catastrophe dans son système de développement en tant que principe de développement durable.
- Le système des Nations Unies doit converger autour des actions mises dans le Plan d'action des Nations Unies sur la réduction des risques pour le renforcement de la résilience et de transmettre des progrès à cet égard lors de la prochaine plate-forme régionale africaine.

ÉVENEMENTS SPECIAUX

ÉVENEMENT SPECIAL

Événement spécial: Renforcement de la coordination : rôle des platesformes nationales

■ Jeudi, 15 mai 2014 ■ 9h15-11h00 ■ Benue et Enugu ■

Contexte

Les Plates-formes nationales sont fondées sur les entités multi- parties prenantes. Ce sont des forums multi-risques et multisectoriels ou le groupe de travail sur la réduction des risques de catastrophes. Les Plates-formes nationales coordonnent la mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo (CAH) et servent de mécanisme de coordination pour l'intégration de la prévention des catastrophes dans les politiques de développement, la planification et les programmes.

Trente-deux pays d'Afrique ont formés des plates-formes nationales (PN) ou des mécanismes de coordination similaires pour accélérer l'intégration de la réduction des risques de catastrophe (RRC) dans les programmes de planification national et dans les programme du développement. Les gouvernements ont joué un rôle important dans la sensibilisation et dans la visibilité de la RRC en Afrique à travers le dialogue et la sensibilisation.

Le travail de plates-formes nationales est de lier la réduction des risques de catastrophe (RRC) aux processus de prise de décision du gouvernement. Pour ce faire, les plates-formes nationales doivent assurer l'intégration opérationnelle de la RRC dans les programmes de développement et aussi assurer les conditions d'exercer des activités pour soutenir le changement de paradigme nécessaire pour passer de la réponse aux catastrophes à la planification des risques centrée sur la résilience.

Les Plates-formes nationales ont de moyen limité d'intervention pour soutenir la mise en œuvre des objectifs du CAH au niveau national. Ceci est due aux diverses raisons, notamment le manque de financement ; l'absence d'un mandat légal ; le positionnement dans les institutions gouvernementales ; manque de personnel dédié à soutenir et à coordonner les plans de travail annuels, le manque de soutien politique et des représentants et des chiffre d'affaires élevé.

En outre, les plates-formes nationales ont des interactions limitées avec les institutions qui peuvent donner lieu à la connaissance sur la RRC comme les universités et les instituts de recherche et par voie de conséquence ils n'apportent pas de nouvelles idées et innovations.

Orientation à la discussion:

- I. En se basant sur le rôle important joué par les plates-formes nationales dans le Cadre d'Action de Hyogo (CAH), leurs réalisations et défis, comment peut-on renforcer l'efficacité et la durabilité des Plate- Forme National ?
- 2. Y at-il des bons indicateurs qui peuvent être générés pour mesurer la performance et l'efficacité des Plates-formes Nationales dans le processus de RRC ?

- 3. Compte tenu des défis, devrions-nous continuer avec les plates-formes nationales ou devrions-nous s'appuyer à un nouveau mécanisme institutionnel pour soutenir le cadre post- 2015?
- 4. Quel engagement pouvons-nous faire pour les plates-formes nationales et sous-régionales de RRC à contribuer efficacement au cadre post -2015?

Résultats:

- 3. Les principales recommandations pour la contribution de l'Afrique au cadre post-2015 pour la réduction des risques de catastrophe.
- 4. L'engagement volontaire des parties prenantes pour les recommandations proposées

L'UNISDR(Organisateurs) donnera des directives sur les rapports faisant état de l'événement.

ÉVENEMENT SPECIAL

Résilience Urbaine et Relèvement

[Organisée par UN-HABITAT]

■ Jeudi, 15 mai 2014 ■ 9h15-11h00 ■ Borno et Anambra ■

Contexte

L'Afrique connaît une croissance urbaine rapide. Le taux annuel moyen de croissance urbaine est 3 % plus élevé que la moyenne mondiale de 1,97 %. Les Prédictions comme mentionné dans les «Perspectives de l'urbanisation mondiale 2011 » montrent que ce rythme se poursuivra jusqu'à 2020. En conséquence, plus de la moitié de la population africaine - Autour de 57,7 – habitera dans les zones urbaines en 2050. Compte tenu de cette croissance rapide de la population, le rythme de l'urbanisation actuelle signifie que près de 1,3 milliard de personnes vivront dans des villes en Afrique d'ici 2050, par rapport à 400 millions à l'heure actuelle.

La croissance urbaine rapide en Afrique est causée par des millions de nouveaux citadins vivant dans les quartiers dangereux ou dans les bidonvilles, à la fois, aux infrastructures (formelles et informelles) et aux prestations de services qui ne comprennent pas en considération les mesures sociales et environnementales pour lutter contre les risques de catastrophe. Le continent a connu les problèmes sociaux, économiques et environnementaux causés par l'urbanisation rapide dans le contexte de catastrophes urbaines de plus en plus dévastatrices qui affectent le continent au cours des dernières années, ce qui, à l'avenir, sera encore aggravée par les effets du changement climatique. Il est nécessaire de prévoir des mesures d'interventions urgentes pour faire face à ces problèmes d'urbanisation.

L'incidence croissante de l'occurrence des catastrophes, et le taux élevé des impacts des catastrophes au cours des dernières années ont fait que les pays pensent différemment et mettent davantage l'accent sur le développement de la résilience à long terme des catastrophes, plutôt qu'intervenir après l'occurrence des catastrophes. Actuellement, il semble y avoir une forte tendance de l'absence de l'intervention durant l'occurrence des catastrophes, absence d'intervention des parties pérennantes, et moins de financement au niveau national et international pour la réponse des catastrophes

Le relèvement et la reconstruction sont de plus en plus considérés comme une partie essentielle d'un continuum stratégique pour renforcer la résilience aux catastrophes à long terme qui est intrinsèquement liée à, et aident , cours de travail de préparation et réduction des risques dans les processus de développement normaux. Bien que opportunités pour l'intégration de la résilience à long terme se présentent après l'occurrence d'une catastrophe de plus grande ampleur, les gouvernements n'ont pas toujours été en mesure de tirer pleinement parti de ces opportunités.

L'émergence d'un environnement politique national et international favorable pour formuler des stratégie – de la reprise , de la planification et la mise en œuvre est fondamentale pour mener à bien le développement de renforcement de la résilience de récupération . Par exemple, les gouvernements peuvent envisager d'élaborer des normes politique au niveau nationale pour guider la rétablissement post-catastrophe, en consolidant l'expérience des pays , les dispositions légales et la pratique internationale contemporaine existant .

Le nouveau cadre d'action post-2015 assure une plate-forme pour de telles actions, bien que le but spécifique, la résilience urbaine pertinente reflète les besoins actuels, les défis et les opportunités de villes et villages en Afrique et dans le monde. En outre, le nouveau cadre post -2015 donne une opportunité pour renforcer la résilience aux seins des zones plus vulnérables est mené des actions dans l'ensemble des programmes de la RRC.

Objectifs de la séance et Présentation

L'événement spécial sur la résilience urbaine & rétablissement , organisé par ONU-Habitat , a pour but d' identifier les priorités, les lacunes et les possibilités pour les villes en Afrique pour réduire leur risque à une multitude de menaces , examiner des outils disponibles pour aider les villes à mesurer , piste , et améliorer leur capacité de résistance dans le temps et dans un environnement post-catastrophe grâce à la mise en œuvre des programmes de rétablissement et de reconstruction bien planifiés .



Crédit photo: Eve Anderson

La session a pour but de répondre aux quatre questions fondamentales :

- 1. Comment sont équipées les villes africaines pour faire face au défi croissant de l'urbanisation et aux chocs provoqués par des causes naturelles et artificielles ?
- 2. Est-ce que les gestionnaires de ville et des praticiens sont –ils préparés à planifier et à intervenir dans le contexte actuel ?
- 3. Quels sont les outils disponibles pour comprendre et agir sur les risques urbains et renforcer la résilience des villes ?
- 4. Quelles politiques, normes et dispositions institutionnelles que le gouvernement peut mettre en place pour gérer le redressement et l'amélioration de la résilience avant une catastrophe ?

Cette session mettra l'accent sur la contribution de prévention des risques urbains et le renforcement de la résilience en vue de développer un nouveau cadre post-2015. Le débat aidera aussi d'identifier d'autres moyens qui peuvent faire que la résilience étant un processus pourrait être intégrée aux résultats de la Conférence mondiale sur la prévention des catastrophes en 2015 et Habitat III en 2016.

Reconnaissant le consensus créé pour renforcer la résilience des villes : Ma ville se prépare pour faire face aux risques! Campagne par l'UNISDR, il est nécessaire d'équiper les gestionnaires des villes avec des outils et de faire la réduction des risques et le renforcement de la résilience dans le milieu urbain une priorité dans la planification stratégique, la politique et les décisions d'investissement. La session va discuter de certains outils développés pour mesurer la résilience des villes, tels que l'outil de profilage Ville résilience développé par ONU-Habitat et ses partenaires , l'outil de formation pour le renforcement de la résilience urbaine, et l'outil de réduction des risques urbain qui sont actuellement expérimentés dans plusieurs villes, y compris le Nigeria et la Tanzanie.

La séance explorera en outre des actions prises au niveau des pays pour renforcer les capacités techniques nécessaires pour mettre en œuvre les mesures de résilience , comme le cas de Madagascar , le Malawi , le Mozambique et l'Union des Comores , qui ont fondées le Centre sous-régional technique pour la gestion des risques de catastrophe , la durabilité et la résilience urbaine de l'Afrique australe (DIMSUR) .

En outre, les discussions porteront sur l'ensemble de relèvement et de reconstruction des recommandations politiques à prendre en considération pour l'approbation par les pays et l'adoption ultérieure dans la SPT - 2 ci-dessous. Ceux-ci comprennent:

- Développement de normes politiques nationales et internationales pour informer et orienter les stratégies de rétablissement en cas de catastrophe ;
- Formaliser les engagements stratégiques et des ressources vers la planification du rétablissement, la mise en œuvre et la gestion du rendement ;
- Promouvoir l'institutionnalisation de la reprise avec les parties prenantes à la RRC comme un moyen de récupération plus élastique.

Ces et d'autres possibilités seront examinées au cours de la session, avec la participation de spécialistes des catastrophes urbaines, représentant des gouvernements locaux et des professionnels de la catastrophe, et d'autres intervenants experts.

L'organisateur donnera des directives sur les rapports faisant état de l'événement.

ÉVENEMENT SPECIAL

Gestion des écosystèmes pour la Réduction des risques de catastrophe(RRC) et l'Adaptation au changement climatique(ACC)

[Organisée par IUCN]

■ Jeudi, 15 mai 2014 ■ 11h15 – 13h00 ■ Benue et Enugu ■

Contexte

Depuis la mise en œuvre du cadre d'action de Hyogo(CAH), des catastrophes majeures telles que le tsunami de l'Océan Indien, l'ouragan Katrina et le séisme de l'Est du Japon en2011, ont clairement démontré le rôle des écosystèmes sains et bien gérés dans l'atténuation des risques. Lerôle de la nature dans la Réduction des Risques de Catastrophe (RRC), dans la réponse, les secours ainsi que dans la restauration et la reconstruction a été de plus en plus reconnu et encouragé durant cette dernière décennie- à la fois pour les catastrophes (à l'occurrence rapides et lente) mais le cadre actuel de Hyogo souligne le besoin critique de mettre à terme la dégradationde l'environnement afin de réduire la vulnérabilité contre les aléas, la nature comme une solution pour la gestion des risques doit être prise en considération dans le cadre post-2015 de RRC. La justification et les principales activités visant à protéger, restaurer et utiliser durablement les services écologiques devraient être mentionné comme une priorité d'action dans le cadre Post-201 de RRC. Cela devrait également être considéré comme une approche novatrice pour promouvoir la RRC, et aider à sécuriser les moyens de subsistance des populations, tout en leur permettant de s'adapter au changement climatique.



Photo Credit: RMurti / IUCN

Cette session a pour objectifs de:

- Partager la logique et les arguments pour le rôle des écosystèmes dans la réduction des risques de catastrophe (et l'adaptation au changement climatique à plus long terme)
- Présenter des exemples actuels de mise en œuvre et les multiples avantages de la RRC fondée sur les écosystèmes, en utilisant des études de cas en Afrique
- Améliorer l'appréciation et la compréhension de la façon dont les solutions basées sur la nature pour la RRC peuvent être opérationnalisées à l'échelle mondiale et locale.

Orientations pour la Discussion:

- Dans quelle mesure cette approche est-ellepertinente pourl'Afrique?
- Comment le nouveau cadre post-2015 pour la RRC peut-il soutenir les pays pour la miseen œuvre de la RRC fondée sur les écosystèmes?

Résultats:

- 1. Les principales recommandations pour la contribution de l'Afrique au cadre post-2015 pour la réduction des risques de catastrophe.
- 2. L'engagement volontaire des parties prenantes pour les recommandations proposées.

L'organisateur donnera des directives sur les rapports faisant état de l'événement.

ÉVENEMENT SPECIAL

Les services météorologiques et climatiques pour appuyer la réduction des risques liés aux changements climatiques

[Organisé par l'OMM, WMO, AMCOMET, GFCS avec l'appui de UNISDR et IFRC]

■ Jeudi 15 mai 2014 ■ 11h15 – 13h00 ■ Borno et Anambra ■

Chaque année, les catastrophes dues aux conditions météorologiques, climatiques et risques causent la perte en vie humaine et les pertes économiques importante. En Afrique, à partir de l'année' 1970-2012, on a signalé 1319 catastrophes, ceci cause la perte en vie humaine d'environ 698 380 et les pertes économiques de 26,6 milliards de dollars US.

Les dix plus graves catastrophes signalées en termes de décès humains ont été associés à des inondations et des sécheresses et ont représenté 97 % du nombre total de vies perdues et 42 % des pertes économiques. Le cinquième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (5AR , GIEC) a mis en évidence l'évolution des caractéristiques des phénomènes météorologiques extrêmes , ce qui pose des défis à moyen et à la réduction des risques à long terme et à la planification du développement durable.

La session comprendra des présentations de panélistes sur les expériences nationales / régionales qui démontrent les avantages importants qui peuvent être réalisées grâce à l'accès et l'utilisation de haute qualité et des services climatologiques à l'appui de la gestion des risques liés aux risques hydrométéorologiques. La session mettra davantage en évidence, à travers des études de cas existants, les avantages de s'engager aux Services météorologiques et hydrologiques nationaux (SMHN) et à travers des mécanismes et des réseaux institutionnels RRC, elle assurera à l'aide des informations scientifiques de prise de décision éclairée. Elle abordera également la nécessité de renforcer ces capacités techniques et, grâce à des partenariats stratégiques et des mécanismes de coordination, elle s'assurera que les avantages de ces services soient réalisés sur le plan opérationnel dans le secteur décision publique et privée.

Enfin , la session également donnera des moyens indiquant que ces défis pourraient être adressés en tirant profit de la Stratégie africaine intégrée sur la météorologie (de services météorologiques et climatologiques) et son plan de mise en œuvre élaboré par la Conférence ministérielle africaine sur la météorologie (AMCOMET) et le processus de la Commission de l'Union africaine (AUC) , le Cadre mondial pour les services climatologiques (CMSC) Initiative de l'Organisation météorologique mondiale (OMM) , ainsi que par le cadre post- 2015 pour la réduction des risques de catastrophe .

AMCOMET est le mécanisme de haut niveau qui a le mandat de favoriser la volonté politique et offrir un soutien politique pour renforcer les SMHN en Afrique en leur permettant de s'acquitter pleinement de leur mandat de fournir des services météorologiques sur mesure à la clientèle et le climat des secteurs clés qui contribuent au développement socio- économique Afrique , y compris l'agriculture , l'eau , la santé , et la réduction des risques de catastrophes .

L'Organisation météorologique mondiale est l'autorité du système des Nations Unies sur l'état et le comportement de l'atmosphère terrestre, son interaction avec les océans, le climat et la répartition des ressources en eau . L'OMM est le fer de lance du Cadre mondial pour les services climatologiques (CMSC) établi en 2012 en tant que collectif à l'échelle mondiale coordonnée qui réunit les organisations engagées dans la production de services climatologiques ainsi que les parties prenantes qui ont besoin de cette information . Le CMSC a identifié la réduction des risques de catastrophe comme l'un des quatre domaines prioritaires pour la mise en œuvre.

L'organisateur donnera des directives sur les rapports faisant état de l'événement.

LIGNES DIRECTRICES

PRESIDENTS, MODERATEURS, INTERVEANTS PRINCIPAUX, INTERVENANTS ET RAPPORTEURS

Orientations générales

Nous vous demandons de faire le nécessaire à lire les documents sur www.preventionweb.net/afrp/2014 en particulier les «Éléments proposés pour examen dans le cadre post - 2015 pour la Réduction des Risques de Catastrophe par le Représentant Spécial du Secrétaire Général pour la Réduction des Risques de Catastrophes, Mme Margareta Wahlström.

La gestion des risques nécessite de multiples instruments et initiatives au niveau local, national, régional et mondial. Beaucoup de questions de la gestion des risques en Afrique ont été adoptés, en 2004, dans la Stratégie Régionale Africaine pour la Réduction des Risques de Catastrophe et dans la Déclaration de la 2ème Conférence Ministérielle Africaine sur les Catastrophes et dans son programme d'action élargi de réduction des risques.

Voudriez-vous vous poser les questions de ce qui fait défaut ou ce qu'on ignore actuellement mais si nous arrivons à un accord, appuiera plus efficacement la gestion des risques au niveau national et régional.

En s'inspira de débat sur la contribution de l'Afrique au cadre post -2015 pour la réduction des risques de catastrophe , examiner certains des éléments suivants à la lumière des consultations à ce jour et les thèmes émergents en Afrique :

- Appel à un cadre post -2015 qui met l'accent sur la prévention des risques émergents et la réduction des risques existants et le renforcement de la résilience des communautés, notamment par l'élaboration de cadres de responsabilisation fiable engageant des parties prenantes publiques et privées avec des partenaires de la société civile et de développement;
- Appel aux pays à élaborer des plans et des politiques de gestion des risques en empêchant leur création et leur accumulation, entre autres à s'engager de travailler sur l'intégration au niveau national de la gestion des risques associés au développement et au changement climatique;
- S'engager à renforcer les mécanismes de coopération régionale existants pour assurer la gestion intégrée des risques de catastrophe dans un contexte multi risques engageant ainsi des spécialistes du développement et du climat et l'élargissement de la participation des parties prenantes à tous les niveaux; et
- S'engager à soutenir la coordination des partenaires du système des approches (ONU, au niveau régional, national et local) afin de renforcer la coopération de RRC sur l'initiative de développement intégré de la résilience.

ORDRE DE SESSIONS

Sessions plénières

Le maître de cérémonie ouvre la séance et invite le groupe de travail (Président, Modérateur, intervenant principal (conférencier) et intervenants) sur l'estrade.

Sessions parallèles

Le président ouvre la séance et invite le groupe de travail (Président, Modérateur, conférencier et intervenants) sur l'estrade.

Evénement spécial

Le représentant de l'agence organisateur ouvre la séance et invite le groupe de travail (Président, Modérateur, conférencier et intervenants) sur l'estrade..

President:

- 1. Bref présentation de l'objet de discussions et des objectifs de la session basée sur le concept note (5 minutes)
- 2. Sur la base des notes biographiques, communiquée par l'UNISDR ou agence organisateur, l'UNISDR Présentera, le Modérateur, Intervenant principal et Intervenants (3 minutes)
- 3. Le président explique l'ordre des interventions et les modalités de compte rendu comme suit :
 - L'Intervenant Principal (7 minutes de présentation)
 - Le Modérateur pose des questions aux intervenants (2 questions avec chacune 3 minutes des réponses)
 - Le Modérateur ouvre la discussion en plénière (30 minutes)
 - Le Modérateur résume la discussion des intervenants et discussion en plénière (5 minutes)
 - Le Président fait des brefs remarques finales et clôture la séance (3 minutes)

Modérateur:

Veuillez trouver ci-dessus le rôle de modérateur avec le Président :

- 1. Présentent les intervenants et posent des questions (2 questions avec chacune 3 minutes par réponse)
- 2. Ouvrent la séance de discussion en plénière (30 minutes)
- 3. Demandent aux intervenants de répondre avec précision aux questions et aux demandes du public.
- 4. Résument les discussions avant que le président clôture la séance (5 minutes))

Intervenant principal

L'intervenant principal à un rôle à jouer dans l'identification des problèmes et des tendances émergentes et pourquoi ces questions sont importantes ?

- Faire une présentation ciblée pour 7 minutes
- Le président pourrait lui demander de contribuer aux points supplémentaires pour le résumé du modérateur.

Intervenants

Les intervenants sont généralement des experts thématiques ou techniques

- Chaque intervenant aura à répondre aux 2 questions posées par le modérateur avec 3 minutes par question.
- Répondront aux questions posées par les participants comme demandé par le modérateur

Rapporteurs

Deux groupes des rapporteurs feront des présentations sur chaque session :

- I. L'Institut du développement durable (IIDD)
- 2. Le Personnel de l'Union Africaine, L'UNISDR et les organisations partenaires

Les rapporteurs auront un modèle standard pour prendre des notes.

Liste des rapporteurs (TBC)

Nom	Session Parallèle		Date	Heure
Julius Kabubi	Développement équilibré: Risque de planification sensible	Pléniere	14 mai	14h30- 18h00
Mathewos Hunde	Leadership pour integration de RRC	Session Parallèle	14 mai 14h30- 17h00	
Leah Naess Wanambwa	I Financement des risques I Ses		14 mai	14h30- 15h00
Sam van den Berg	Table ronde parallèle : UN Delivering as one (Unis dans l'action) Se pour la RRC		14 mai	14h30- 16h00
Julius Kabubi	Plate-forme Nationale	Evénement special	15 mai	9h00-11h00
Leah Naess Wanambwa	Lier AMCOMET avec RRC	Evénement special	15 mai	11h00- 13h00
Mathewos Hunde	Gestion des écosystèmes pour la RRC	Evénement special	15 mai	11h00- 13h00
Sam van den Berg	van den Berg Renforcement de la Résilience Urbaine		15 mai	9h00-11h00

Orientation additionnelle

Orientation pour la session individuelle avec les noms et titre de Président, Intervenants Principaux et Intervenants vous sera communiquée par le point focal de la Session ou les facilitateurs.

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Animesh Kumar [animesh.kumar@unisdr.unon.org]

LIGNES DIRECTRICES

ENGAGEMENTS VOLONTAIRES

L'objectif des engagements volontaires des parties prenantes est de contribuer au développement socio- économique durable et de soutenir la mise en œuvre du cadre post- 2015 pour la réduction des risques de catastrophe.

- Les engagements volontaires devraient renforcer les gouvernements déjà existants et des accords intergouvernementaux en appuyant le renforcement de résilience des nations et des communautés;
- 2. Les engagements volontaires devraient être le reflet de la copropriété des parties prenantes des actions convenues pour la RRC pour le processus efficace et efficiente au cadre post 2015 afin d'atteindre les objectifs de résilience des communautés à l'échelle mondiale, régionale, sous- régional et national;
- 3. Afin d'être effectif et pragmatique, les engagements volontaires doivent être judicieux, offrant ainsi des objectifs, des indicateurs et des moyens de vérification de l'engagement ainsi d'auto- évaluation périodique pour mesurer les progrès dans la mise en œuvre du cadre post- 2015 pour la RRC;
- 4. Engagements devraient assurer la liaison de (gains rapides) RRC et intervenir à la planification à long terme de résilience aux niveaux local, régional et mondial en particulier aux planification à long terme de résilience que les intervenants recommandent au cadre post- 2015 de RRC.
- 5. A la lumière de consultations mondiales et régionales à ce jour et les objectifs qui ont émergé par rapport au cadre post -2015 pour la réduction des risques de catastrophe, les engagements volontaires pourraient se concentrer sur I) la prévention des risques et la recherche de voies de développement qui minimise les risques en cas de l'occurrence de catastrophe; 2) la réduction des risques, à savoir les actions pour lutter aux accumulation existante de risques de catastrophe; et 3) le renforcement de la résilience, par exemple les actions qui permettent aux nations et les communautés à absorber les pertes et dommages, minimiser les impacts et se rétablir.
- 6. Par ailleurs, dans la mise au point spécifique de chacun des trois objectifs mentionnés ci-haut, les engagements volontaires peuvent concerner les livrables aux niveaux local, national, régional et mondial, en fonction de la capacité et de la compétence de l'intervenant spécifique.
- 7. Il est essentiel de souligner que les engagements volontaires ne doivent pas être conçus comme des moyens de collecte de fonds ou des appels aux projets.

Modèle de base suggérée pour les rapports de consultation des intervenants

- 1. Nom du groupe de parties prenantes:
- 2. Brève récit (300 mots maximum) sur les résultats du cadres -post 2015 de RRC
- 3. Livrables et engagements

Un exemple dans le modèle donné a été annexé.

Annexe: Exemple d'un rapport de consultation des parties prenantes

Narrative (300 mots)

- El Nino arrive, aura un effet à l'agriculture, aux moyens de subsistance et à l'approvisionnement en eau
- Nous nous engageons à soutenir El Nino au niveau national, / initiative nationale de prévision saisonnière El Nino par des actions de sensibilisation et de formation dans tous nos programmes communautaires.

S'inscrivant dans le cadre de l'objectif I (prévention des risques) / 2 (réduction des risques) / 3 (renforcement de la résilience)

• Prévention des risques

Niveau: local / national / régional / mondial

• Niveau national au niveau local

Cibles

Exemple

• Toutes les communautés où nous exerçons nos activités seront familières avec les prévisions d'El Niño et comment agir sur les prévisions d'El Niño (les programmes actuels dans 12 pays avec les bureaux dans 400 collectivités)

Indicateurs

Exemple

- Les prévisions saisonnières agissent dans toutes les communautés avec lesquelles nous travaillons
- Feedback(Commentaires) sur les mesures prises rapporté au QG organisations et NDMO (par la surveillance de façon suivi du CAH)

Calendrier:

Moyens de vérification:

• D'ici 2015

INFORMATIONS PRATIQUES

PROGRAMME ET LIEU DE LA REUNION

La réunion sur la 5^{ème} Plate-Forme Africaine pour la réduction des risques de catastrophe se tiendra du 13 au 16 mai 2014, à l'Hotel Tanscorp Hilton, à Abuja au Nigeria.

Détails sur le lieu de la réunion

Tanscorp Hilton Hotel

I Aguiyi Ironsi Street Maitama, Abuja, 900001, Nigeria Tel: +234-708-060-3000

Fax: +234-9-904-4025

MODALITE DE VOYAGE

POUR LES PARTICIPANTS SPONSORISÉS

Le Bureau régional de l'UNISDR pour l'Afrique prendra en charge le transport des participants sponsorisé comme mentionné. Cela inclura un billet d'avion aller –retour en classe économique et l'indemnité journalière de subsistance (DSA) pour couvrir les frais des participants sponsorisés. Le Bureau régional de l'UNISDR pour l'Afrique prendra directement contact avec les participants parrainés pour l'arrangement de voyage.

Les participants sponsorisés par UNISDR ne sont pas autorisés à acheter leur propre billet. La demande de remboursement de billet d'avion acheté par les participants sponsorisés n'est pas admissible en vertu des règles de l'ONU.

Après avoir eu le billet, les participants devraient communiquer directement avec la compagnie aérienne pour toutes les modifications demandées. Ce processus est considéré comme demande personnelle, et les participants sont responsables de couvrir par leurs propres fonds tout coût supplémentaire en raison de modifications apportées.

POUR LES PARTICIPANTS QUI SE PRENNENT EN CHARGE (S'AUTOFINANCENT)

Tous les participants qui s'autofinancent sont tenus de prendre en charge leurs coûts de voyages.

CONDITION D' IMMIGRATION

Pour les participants parrainés par l'UNISDR, les frais de visa seront remboursés sur présentation d'un reçu officiel.

PAYS AYANT LA MISSION / L'AMBASSADE / LE HAUT-COMMISSARIAT DE NIGERIA

Nous vous prions de contacter dans vos pays respectifs l'Ambassade du Nigeria pou les conditions à remplir pour l'obtention de visa. L'UNISDR vous envoyera une lettre officielle pour vous faciliter d'avoir le visa. Pour les participants parrainés par l'UNISDR, les frais de visa vous seront remboursés sur présentation d'un reçu officiel.

Nous vous prions d'envoyer une copie de votre passeport à : humphrey.ngunjiri@unisdr.unon.org et UNISDR.Interns@unisdr.unon.org. Ceci nous aidera à vous envoyer la lettre officielle pour vous faciliter l'obtention de visa. Cette lettre sera envoyée aux participants sponsorisés et des participants qui se prennent en charge (s'autofinancent)

Nous vous informons aussi que vous pouvez avoir le visa à l'arriver à l'aéroport international Nnamdi Azikiwe à Abuja. Pour plus de précision à ce sujet, Nous vous prions de bien vouloir contacter l'Ambassade du Nigeria dans vos pays respectifs avant de voyager.

VACCINS ET MEDICAMENTS

Vous devez vous vacciner avant de voyager. Le gouvernement du Nigeria exige également une preuve de vaccination contre la fièvre jaune si vous venez d'un pays à risque à la fièvre jaune (pour plus de précision à ce sujet, veuillez voir la liste des pays présentant le risque et la transmission de virus de la fièvre jaune (VAA). D'autres vaccins importants comprennent rougeole-oreillons-rubéole (ROR), le vaccin diphtérie-tétanos-coqueluche, le vaccin contre la varicelle (varicelle), le vaccin contre la polio, et le vaccin contre la grippe chaque année.

Il est conseillé de vérifier les vaccins et la liste des médicaments et consulter votre médecin (en principe, 4-6 semaines) avant votre voyage pour obtenir les vaccins ou les médicaments que vous pourriez avoir besoin. Nous avons annexé la liste des vaccins généraux pour vous aider à avoir plus d'informations.

ASSURANCE VOYAGE

Tous les participants sont fortement recommandés d'avoir l'assurance Voyage avant de voyager. Pour les participants parrainés par l'UNISDR, ce coût a été inclus dans l'indemnité journalière de subsistance. Les revendications d'urgence et hospitaliers en cas d'accident ou de maladie ne sont pas couverts par UNISDR.

INDEMNITÉ JOURNALIÈRE

DES PARTICIPANTS PARRAINES SEULEMENT

L'indemnité journalière de subsistance (DSA) sera payé par le Bureau régional de l'UNISDR pour l'Afrique conformément aux règles et règlements des Nations Unies . Le DSA payable sera à un taux réduit de 32 pourcent. L'hébergement des participants (Lit et petit déjeuner) au Nigeria sera payé par l'UNISDR. Transfert de l'aéroport au Nigeria sera également fourni par les organisateurs de l'Atelier.

Les participants sont également responsables pour couvrir leurs frais personnels, connexes ; tels que le mini-bar dans la chambre, les frais de téléphone, etc

Veuillez noter que, le coût de l'assurance et les frais divers quotidiens sont tous inclus dans l'indemnité journalière de subsistance. Par conséquent, les participants ne devraient pas demander le remboursement supplémentaire, y compris le coût de lieu d'accueil. Cependant les frais de visa seront remboursés sur présentation d'un reçu officiel.

Pour les participants qui souhaitent rester avant et après la période de l'atelier officiel, les frais seront à leur propre compte.

LOGEMENT

DES PARTICIPANTS PARRAINES SEULEMENT

Les réservations ont été faites pour tous les participants parrainés à l'Hôtel Rockview.

DES PARTICIPANTS QUI SE PRENNENT EN CHARGE (S'AUTOFINANCENT)

Les participants sont invités à entrer en contact avec l'un des hôtels mentionnés cidessous pour prendre leurs dispositions d'hébergement. N'hésitez pas à nous envoyer les détails de votre réservation d'hôtel pour vous la faciliter le transport local. Les participants seront responsables pour régler toutes leurs dépenses à l'hôtel.

ORIENTATION POUR LE TRANSPORT LOCAL

L'aéroport est à environ 45 minutes des hôtels mentionnés ci-haut.

L'UNISDR assura le transport de l'aéroport à l'hôtel et de l'hôtel à l'aéroport pour tous les participants (y compris les participants qui se prennent en charge (s'autofinancent)), et les informations détaillées pour ce service vous sera envoyé à l'email.

Pour tous les participants non sponsorisés, nous vous prions de bien vouloir nous informer sur votre itinéraire de Voyage d'ici le 30 Avril 2014 pour nous permettre d'organiser le transport pour venir vous prendre à l'aéroport.

Les taxis sont disponibles à l'aéroport aux hôtels mentionnés ci-haut au frais de 5000 (environ 40 \$).

L'UNISDR assurera les services de transport à partir des hôtels mentionnés ci-haut jusqu'au lieu de la plate-forme (Transcorp Hilton Hôtel) le matin et de plate-forme à l'hôtel le soir. Nous vous informerons de temps précis pour assurer ce service.

	Contact person	Email Address	Telephone Number	Website	Rate (Naira) ³	Intern et	Breakf ast	Distance		
Hotel Name								CBD	Hilton	Airport
VALENCIA HOTEL	UBA IKECHUKWU	Bookings@valenciahotelsa bj.com	7039677599	www.valenciahotelsa bj.com	20,000	YES	NO	1KM	3KM	37KM
REIZ CONTINENTAL HOTEL		reizcontinentalhotelabuja@yahoo.com	8036056185	www.reizcontinentalh otel.com	22,000	YES	YES	2KM	3KM	37KM
ONYX APARTMENTS			8165519269		10,000	YES	NO	3KM	4KM	35KM
BOLINGO HOTEL	IJOKO JEFF	ijokojeff@yahoo.com	8136696000	www.bolingo- towers.com	18,000	YES	NO	2KM	4km	36km
VINES HOTEL	MARK OBLETE	sumaconcepts@gmail.com	8035959873	info@vineshotel.com	17,000	YES	NO	5KM	7KM	38KM
BOLTON WHITE HOTEL	BERNICE ONOKPEGU	boltonwhitehotel@gmail.co m	8035963854	info@boltonwhitehote l.cor	23,000	YES	NO	3KM	3KM	35KM
HILTON HOTEL	FRIDAY DANIEL	fridaydaniel@hilton.com	8035967797		61,875	YES	NO	1KM	0KM	38KM

Bureau d'information (réception)

Un bureau d'information (réception) sera mis en œuvre sur le site de la plate-forme pour les informations requises. S'il vous plaît communiquer avec notre bureau pour plus d'informations au cas où vous souhaitez planifier une réunion avec d'autres participants.

³ Taux de change estimée: 1 USD = 165 Naira

NOURRITURE

Le petit déjeuner est complémentaire dans le tarif négocié comme mentionné aux hôtels cihaut.

Au cours de l'atelier, le déjeuner, le thé du matin au soir, eau et goûters seront servis à tous les participants.

Alors que les coûts de petit-déjeuner sont incorporés dans le coût quotidien de l'hôtel, dîner / souper sera à la charge des participants.

LANGUE DE TRAVAIL

Les langues utilisées dans la réunion sont Français et L'Anglais. La Traduction simultanée sera assurée.

INFORMATIONS LOCALES

Il ya des centaines de langues parlées au Nigeria. La langue officielle du Nigeria est l'anglais. Les autres langues principales sont le haoussa, l'igbo, le yoruba, ibibio, Edo , fulfulde, et Kanuri

Heure normale locale est GMT / UTC + I heure (heure de l'Afrique de l'Ouest) .

La monnaie locale est le Nigeria Naira (N), avec le taux de change de l'ONU estimé à USD 1,00 équivalent à N 164.95 (Avril 2014)

La tension résidentiel au Nigeria est de 220V à une fréquence de 50 Hz. Fiches utilisables sont de type D et G.

METEO A ABUJA

Abuja est situé dans la zone tropicale (9 ° 4 'N et 7 ° 29' E) à une altitude moyenne de 840 m (2760 pi). La Météo pendant les jours de réunion (13-16 mai 2014) sera pluvieux/humide avec une moyenne élevée de 30 ° C et bas de 19 ° C (86 ° F et 66,2 ° F respectivement).

Voici un résumé des prévisions météo pour la période du 12 au 18 mai, 2014.

	Élevé	Faible	préc.	Neige	Prévisions	Moy. max.	Moy. min.
lun. 12 Mai	29°	23°	3 mm	0 cm	Nuageux, pluie d'orage	38°	25°
mar. 13 Mai	29°	23°	2 mm	0 cm	Nuageux et moins humide	38°	26°
mer. 14 Mai	28°	23°	5 mm	0 cm	Nuageux, pluie d'orage	38°	26°
jeu. 15 mai	28°	22°	24 mm	0 cm	Quelques orages l'après- midi	38°	26°
ven. 16 mai	28°	22°	9 mm	0 cm	Quelques orages le matin	38°	26°
sam. 17 mai	29°	22°	12 mm	0 cm	Quelques orages l'après- midi	38°	25°
dim. 18 mai	28°	22°	26 mm	0 cm	Quelques orages le matin	38°	25°

www.accuweather.com

PERSONNES DE CONTACT

Pour plus d'informations, veuillez contacter:

Animesh Kumar

Chargé de programme régional UNISDR Bureau Regional pour l'Afrique

Tel: +254 207 625 707 Fax: +254 207624726

E-mail: animesh.kumar@unisdr.unon.org

Humphrey Ngunjiri

Finance / Assistant administrative UNISDR Bureau Régional pour l' Afrique

Tel: +254 20 7626719 Fax: +254 207624726

E-mail: humphrey.ngunjiri@unisdr.unon.org

www.preventionweb.net/afrp/2014 isdr.afrp@unisdr.unon.org http://www.unisdr.org/africa isdr-africa@unisdr.unon.org

www.unisdr.org/archive/36907

Sites partenaires:

http://www.odihpn.org/the-humanitarian-space/events/5th-africa-regional-platform-and-ministerialon-disaster-risk-reduction

http://climate-l.iisd.org/events/fifth-africa-regional-platform-for-disaster-risk-reduction

http://www.wmo.int/amcomet/en/events/5th-africa-regional-platform-disaster-risk-reduction

http://reliefweb.int/training/637344/5th-africa-regional-platform-disaster-risk-reduction

http://www.globalnetwork-dr.org/news/407.html

http://www.disasterriskreduction.net/east-central-africa/news-and-events/event-detail/en/c/214081



Conférence mondiale des Nations Unies sur la réduction des risques de catastrophe 2015, Sendai (Japon)

ANNEXE: DOCUMENT DE REFERENCE

Vers un Cadre d'Action Post-2015

Pour la Réduction des Risques de Catastrophe

INTRODUCTION

- Le cadre d'action de Hyogo (CAH) 2005-2015 : construire la résilience des nations et des communautés face aux catastrophes, inspire les connaissances, les pratiques, la mise en œuvre, l'expérience et la science pour la réduction des risques de catastrophe. Alors que l'actuel CAH touche à sa fin, il est temps de réfléchir à la suite de l'action et sur les discussions qui s'engageront à la Conférence mondiale de 2015 sur la réduction des risques de catastrophes.
- 2 Le présent document, « Vers un cadre d'action post-2015 pour la réduction des risques de catastrophe », propose un historique de la question (Section A) ; un aperçu des tendances, des progrès et des défis (Section B) ; et une discussion sur la forme à donner à un cadre d'action post-2015 (Section C). Le document propose également un processus de consultation, un calendrier (Section D), et présente les principaux événements qui se dérouleront d'ici 2015 (voir : Calendrier).

A. HISTORIQUE

- 3. L'adoption du cadre d'action de Hyogo 2005-2015 par la Conférence mondiale sur la réduction des risques de catastrophes en 2005, puis par l'Assemblée générale des Nations unies (A/RES/60/195) a été l'apogée d'un processus lancé en 1990 avec la déclaration de la Décennie internationale de la prévention des catastrophes naturelles (A/RES/42/169).
- 4. En 1994, la Stratégie et le Plan d'action de Yokohama pour un monde plus sûr ont été adoptés par la Conférence mondiale sur les catastrophes naturelles. En 1999, la résolution A/RES/54/219 de l'Assemblée générale des Nations unies a adopté la stratégie internationale de prévention des catastrophes (ISDR) et créé le secrétariat de l'ISDR, chargé d'assurer sa mise en œuvre.
- 5. En 2003 et 2004, le secrétariat de la stratégie internationale pour la prévention des catastrophes (UNISDR) a révisé la Stratégie et le Plan d'action de Yokohama pour un monde plus sûr. La stratégie et le plan de Yokohama révisés, qui sont à la base du CAH, ont été soumis à la Conférence mondiale sur la prévention des catastrophes à Kobe (Japon), en janvier 2005.
- 6. En tant qu'élément de sa mise en œuvre, il a été convenu qu'il serait souhaitable de réviser le CAH. L'UNISDR a été invité à préparer des rapports périodiques de ses progrès vers la réalisation des ses objectifs et priorités. En conséquence, l'UNISDR a effectué en 20102011 une révision à mi-parcours du CAH, en adoptant une méthode participative impliquant les parties prenantes de la réduction des risques de catastrophe.
- 7. La résolution 66/199 de l'Assemblée générale des Nations unies a demandé à l'UNISDR de faciliter le développement d'un cadre d'action post-2015 pour la réduction des risques de

catastrophe!. Dans son résumé, le président de la Troisième session de la Plate-forme mondiale pour la réduction des risques de catastrophe en 2011 a évoqué la présentation d'une première esquisse d'un cadre post-2015 à l'occasion de la prochaine Plate-forme mondiale en 2013. Un projet devrait être finalisé vers la fin de 2014 afin de pouvoir être discuté et adopté à la Conférence mondiale sur la prévention des catastrophes en 2015.

B. TENDANCES -PROGRÈS et DÉFIS

L'exposition au risque de catastrophe est en augmentation

- 8. De 2002 à 2011, on a dénombré dans le monde 4 130 catastrophes dues aux aléas naturels, qui ont provoqué la mort de 1 117 527 personnes et entraîné, au minimum, 1 195 milliards de dollars de pertes économiques. Pour la seule année 2011, 29 782 personnes ont perdu la vie dans 302 catastrophes qui ont affecté 206 millions de personnes et causé des dégâts estimés à 366 milliards de dollars.²
- 9. De plus en plus de personnes et d'actifs sont localisés dans des zones à haut risque. La proportion de la population mondiale vivant dans des bassins fluviaux inondables a augmenté de 114 %, tandis que les populations habitant le long de côtes exposées aux cyclones ont vu leur nombre croître de 192 % au cours des 30 dernières années. Plus de la moitié des grandes villes du monde, peuplées de 2 à 15 millions d'habitants, sont situées dans des zones hautement vulnérables à l'activité sismique. L'urbanisation galopante ne fera qu'augmenter encore l'exposition au risque de catastrophe.³

Tous les pays sont vulnérables

- 10 Si les pays en développement, en particulier les petits Etats insulaires en développement et les pays les moins avancés, sont concernés de manière disproportionnée par ce problème, le tremblement de terre et le raz-de-marée du Grand Est du Japon ont clairement prouvé que les pays développés sont également vulnérables face à des catastrophes aussi graves. Les modes de développement non durables, la dégradation des écosystèmes, la pauvreté, les caprices du climat et les phénomènes météorologiques extrêmes se traduisent par une augmentation du risque de catastrophe d'origine aussi bien naturelle qu'humaine telle qu'elle met en péril les vies humaines et les efforts de développement.
- II Un nouveau classement mondial établi par Maplecroft, calculant la vulnérabilité de 170 pays aux impacts du changement climatique au cours des 30 prochaines années, montre que certaines des plus grandes économies à la croissance la plus rapide du monde sont confrontées aux risques les plus graves pour leurs populations, leurs écosystèmes et leurs environnements industriels. Cette liste classe 16 pays dans la catégorie à « risque extrême » face aux futurs effets climatiques, principalement à cause de leurs prévisions de croissance significative.⁴

¹ La réduction des risques de catastrophe offre aux parties intéressées un cadre exhaustif leur permettant de prendre des mesures cohérentes et des initiatives complémentaires grâce à des processus politiques, sociaux, technologiques, économiques et humanitaires sur lesquels baser la résilience.

² La réduction des risques de catastrophe offre aux parties intéressées un cadre exhaustif leur permettant de prendre des mesures cohérentes et des initiatives complémentaires grâce à des processus politiques, sociaux, technologiques, économiques et humanitaires sur lesquels baser la résilience.

³ EM-DAT The International Database (CRED). http://www.emdat.be/ ³ UNISDR -Réduction des risques de catastrophe: Bilan mondial 2011 -Révéler le risque, redéfinir le développement.

⁴ Maplecroft, Climate Change Risk Atlas 2011.

www.preventionweb.net/afrp/2014
 isdr.afrp@unisdr.unon.org
 isdr-africa@unisdr.unon.org

Conséquences économiques

- 12. Depuis quelques années, l'on constate que l'exposition des actifs économiques et du potentiel de revenus aux aléas physiques augmente rapidement. Les pays à hauts revenus créent des actifs économiques et des emplois, mais ce faisant un risque de perte d'actifs et de moyens de subsistance à cause d'une catastrophe est également généré. L'impact d'une perte d'actifs économiques et d'emplois suite à une catastrophe est encore plus grave sur les pays à revenus faibles et moyens. Malgré l'ampleur des coûts et de la perte de revenus potentiels, la réduction des risques de catastrophe est encore souvent perçue comme une priorité moins importante que la stabilité budgétaire, le chômage ou l'inflation. L'impact des catastrophes, une fois comptabilisés tous les coûts, peut donc représenter une perte énorme pour tous les gouvernements, notamment en termes d'énergie, de santé, de logements et d'éducation.
- 13. Pour ne citer que quelques exemples récents, le tremblement de terre et le raz-de-marée survenus dans l'est du Japon en 2011 ont causé une contraction de 1 % de l'économie, d'après les estimations concernant la croissance japonaise pour la même année. Dans la région Asie-Pacifique, ce déclin signifierait un impact de 0,1 à 0,21 % sur la croissance de la Chine, de la Malaisie, de l'Inde, de Singapour et des Philippines, y compris une diminution de 0,2 à 0,5 % de la croissance des exportations de ces pays, du fait de l'arrêt des livraisons d'intrants venant du Japon. En Thaïlande, les inondations de 2011 ont non seulement coûté au pays 40 milliards de dollars, mais elles ont également conduit à une chute estimée à 2,5 % de la production industrielle mondiale.⁵
- 14. Les pertes économiques dues aux catastrophes vont continuer à augmenter. Depuis 1981, ces pertes augmentent plus vite que le PIB par habitant dans les pays de l'OCDE. Ceci signifie que le risque de perte de richesses dû aux catastrophes liées aux conditions météorologiques augmente désormais plus vite que le rythme de création de ces richesses.⁶
- 15. Dans de nombreux pays en développement et à revenus moyens, les investissements directs à l'étranger et les investissements privés nationaux dans les infrastructures et l'industrie manufacturière, l'agriculture, le tourisme et les services ne cessent d'augmenter. Le risque s'accumule au fur et à mesure de la croissance des économies. Les nouveaux investissements doivent intégrer des mesures de réduction et d'atténuation des risques de catastrophe, sinon l'exposition au risque continuera à augmenter.

Comptabilisation des pertes consécutives aux catastrophes

16. Peu de pays enregistrent systématiquement les pertes liées aux catastrophes. Une comptabilisation plus précise des pertes permettra de les analyser de manière plus approfondie et de modéliser la réduction des risques. La comptabilisation des pertes dues aux catastrophes encouragera les gouvernements et le secteur privé à assumer leur part du risque et à intégrer des compromis stratégiques dans leurs décisions qui peuvent avoir un impact sur le risque. En prenant véritablement en compte le risque de catastrophe, les systèmes nationaux d'investissement public peuvent réduire les pertes dans une mesure impossible à atteindre par une gestion autonome du risque de catastrophe.

⁵ UNESCAP Economic and Social Survey of Asia and the Pacific 2011—Sustaining Dynamism and Inclusive Development: Connectivity in the Region and Productively Capacity in Least Developed Countries.

⁶ UNISDR - Réduction des risques de catastrophe: Bilan mondial 2011 - Révéler le risque, redéfinir le développement

www.preventionweb.net/afrp/2014 ● isdr.afrp@unisdr.unon.org ● isdr-africa@unisdr.unon.org ●

Intégrer la gestion des risques de catastrophe dans la planification du développement

- 17. L'idée que la gestion des risques de catastrophe⁷ (et en particulier les évaluations des risques) doit faire partie intégrante des plans de développement et des programmes d'éradication de la pauvreté est désormais largement acceptée par les experts. Pour que les pays réduisent leurs faiblesses et leur exposition aux risques, une approche beaucoup plus énergique est nécessaire, dans laquelle il est indispensable d'incorporer les mécanismes de développement (tels que les systèmes nationaux de planification des investissements publics, la protection sociale et les investissements dans les infrastructures nationales et locales) afin de réduire les risques et de renforcer la résilience.
- 18. Il existe différents liens concrets entre la gestion des risques de catastrophe, l'adaptation au changement climatique et le développement durable. Or ces liens n'ont pas été pleinement intégrés aux méthodes de gestion des risques de catastrophe des autorités publiques nationales, des agences internationales de développement et même au propre système des Nations unies. Il faut donc continuer à harmoniser, intégrer et inscrire la réduction des risques de catastrophe dans les politiques et les programmes d'éradication de la pauvreté et de développement durable. La réduction des risques de catastrophe et le renforcement de la résilience sont de plus en plus considérées comme faisant partie intégrante d'un nouveau modèle de développement où le bien-être et l'équité sont des valeurs fondamentales et les actifs humains et naturels le pivot de la planification et de la prise de décision.
- 19. Le concept de développement ou de renforcement de la résilience est utile à cet égard. Il implique la création d'outils harmonisés visant à favoriser une plus grande cohérence et une coordination améliorée des différentes approches. Une méthode de gestion des risques de catastrophe dont le résultat est le renforcement de la résilience conduira aussi à la diminution de la duplication des efforts, à une utilisation optimale des ressources disponibles, à un potentiel accru d'alliances collaboratives et d'actions conjointes entre les disciplines, et à la capacité de fournir de meilleurs conseils aux responsables politiques et aux praticiens de la conception, de la mise en œuvre et de l'évaluation des programmes.
- 20. L'exposition aux catastrophes futures a toutes les chances d'être réduite si le concept de gestion des risques de catastrophe est intégré à l'aménagement du territoire, aux plans d'urbanisation et à la planification de la reconstruction post-catastrophe. Toutefois, les données les plus récentes montrent que 15 % seulement des pays à faible revenu font état de résultats positifs en matière d'utilisation de l'aménagement du territoire et du développement de l'urbanisation afin de réduire les risques. L'analyse des processus d'aménagement du territoire au niveau local révèle que seules des informations sur les risques sont utilisées, et que ces informations ne sont pas utilisées dans le cadre de la prise de décisions en matière d'investissement ou de planification.

⁷ La gestion des risques de catastrophe est un concept qui peut être utilisé dans le cadre de la planification et des programmes de développement afin de réduire les risques et la vulnérabilité induits par le développement. Le concept de la gestion des risques de catastrophe comprend l'identification des risques, l'évaluation des risques, le traitement des risques et la communication des risques, qui font partie de la réduction des risques de catastrophe.

[•] www.preventionweb.net/afrp/2014 • isdr.afrp@unisdr.unon.org • isdr-africa@unisdr.unon.org •

Gouvernance et responsabilité

- 21. Dans la plupart des pays, il n'existe toujours pas de véritable plan d'action exhaustif et cohérent de réduction des risques de catastrophe et prévoyant une coordination entre les différents secteurs et les autorités publiques centrales et locales. Quand elles existent, les dispositions institutionnelles, législatives et politiques de réduction des risques de catastrophe ont tendance à se limiter strictement à une réaction à la catastrophe où il se peut que la présence d'une autorité ou d'une capacité à influencer les décisions concernant la planification du développement et des investissements nationaux ne soit pas prévue. De plus en plus, on considère que les gouvernements sont responsable de la planification et de la mise en œuvre d'une politique efficace de la réduction des risques de catastrophe, appliquée dans la transparence et impliquant toutes les parties prenantes.
- 22. La portée et la diversité des mécanismes de responsabilité nationaux et internationaux n'ont pas encore été pleinement explorées, ni la possibilité que de tels mécanismes puissent être appliqués au domaine de la réduction des risques de catastrophe. Les mesures de responsabilisation peuvent favoriser la sensibilisation et l'appui des gouvernements et du public aux politiques de réduction des risques de catastrophe. Une culture de la responsabilité améliore l'efficacité de la gouvernance et de la prestation de services.
- 23. La législation nationale, qui prévoit des systèmes nationaux d'audit et de surveillance parlementaire, pourrait de même promouvoir la mise en place de mécanismes de suivi et de responsabilité, et le suivi de leur conformité. L'accès à l'information, notamment les informations sur les risques de catastrophe, peut également susciter une demande sociale de gestion des risques de catastrophe. La mesure dans laquelle un gouvernement est capable de conjurer les risques d'une mauvaise planification et d'une mauvaise gestion de l'urbanisation, de dégradation de l'environnement et de pauvreté, est un indice clé de sa responsabilité à l'égard des communautés.

Fixation des objectifs

- 24. Quand il s'agit d'améliorer le sens de la responsabilité et d'accélérer la mise en œuvre des plans, la fixation des objectifs comporte à la fois des défis et des avantages. Ainsi, la discussion sur la fixation des objectifs pourrait être axée sur les secteurs où celles-ci auraient l'impact le plus efficace, par exemple l'évaluation des risques nationaux, les systèmes d'alerte rapide, la gestion des risques hydriques, les investissements financiers dans la gestion des risques de catastrophe, un aménagement du territoire qui tienne compte des risques, l'application de codes de construction et de plans municipaux de redressement post-catastrophe.
- 25. Il peut aussi s'avérer plus approprié d'identifier et de fixer des objectifs au niveau national ou régional. Sur la base des objectifs définis au plan national, fixer des objectifs régionaux permettrait de tenir dûment compte des spécificités régionales en matière d'aléas et des avancées de la mise en œuvre du CAH. Cette approche peut également stimuler la coopération en matière de question transfrontalières.

Contexte local et action au niveau de la communauté

26. Pour les communautés et les populations locales, le risque est soit un aléa naturel (par ex. inondation, tremblement de terre, glissement de terrain) ou une catastrophe d'origine humaine (par ex. conflit, accident environnemental ou industriel). Pour réduire les risques et déterminer quelles mesures d'atténuation peuvent être prises, il est donc indispensable de comprendre le

- contexte local de vulnérabilité et d'exposition. Cette compréhension exigera souvent non seulement la connaissance des aléas naturels mais également des conditions politiques et socio-économiques prévalentes.
- 27. Si l'implication des autorités et des communautés locales dans la conception et la mise en œuvre de programmes de gestion des risques de catastrophe est une bonne pratique désormais largement reconnue, son application est malheureusement loin d'être universelle. Les ressources allouées aux autorités locales pour la gestion des risques de catastrophe sont insuffisantes. Les données sur les pertes locales sont limitées. Les connexions entre le contexte local et les systèmes nationaux de suivi, entre la comptabilisation des pertes et l'évaluation des risques sont difficiles.
- 28. Bien que l'on mette davantage l'accent sur les stratégies d'adaptation centralisées et à grande échelle, certaines communautés prennent d'elles-mêmes, quasiment sans lignes directrices ni coordination de la part des organes centraux, des initiatives de réduction des risques, appelées également «adaptation autonome». Dans ces cas, l'attitude appropriée consiste à soutenir une telle action communautaire.
- 29. Une culture de la planification et de la règlementation basée sur des partenariats et une responsabilité partagée entre les autorités locales et centrales et les communautés exposées aux aléas est encore loin d'être répandue. Cependant, des études, des recherches et les pratiques consolidées confirment que l'implication des communautés et, plus généralement, l'adoption d'une approche participative de la gestion des risques, constituent le mécanisme le plus efficient et le plus durable de réduction des risques.

«Comment» réduire les risques de catastrophe : des orientations existent

30. L'on dispose déjà d'un corpus d'informations important indiquant quelles sont les bonnes pratiques de gestion des risques de catastrophe et quelles sont les mesures qui fonctionnent. Il existe des orientations concernant certains domaines tels que l'évaluation des risques en vue de parvenir à une définition commune des catastrophes et des risques, l'intégration de l'adaptation au changement climatique et la gestion des risques de catastrophe, le travail au niveau national et local, la vulnérabilité des communautés à l'impact des aléas. Cependant, il est nécessaire de développer et de diffuser davantage d'orientations, de principes et d'outils concernant la mise en œuvre de bonnes pratiques et un appel pressant a été lancé à cet effet.

Avancement de la mise en œuvre du CAH

- 31. Les efforts mondiaux, régionaux et nationaux visant à réduire les risques de catastrophe et à renforcer la résilience augmentent. Un élan international en faveur de la réduction des risques de catastrophe anime actuellement les discussions sur le développement durable, l'adaptation au changement climatique, les Objectifs du millénaire pour le développement ou, plus largement, les stratégies d'investissement public et privé, et inspire leur planification. Le CAH a joué un rôle clé dans l'amélioration de la compréhension, des connaissances, des méthodes de développement, de la définition des priorités en matière de réduction des risques de catastrophe et de renforcement de la résilience. Le CAH a été le catalyseur de l'orientation de ces efforts sur la voie d'un changement désormais irréversible.
- 32. Le CAH s'est avéré efficace s'agissant de galvaniser et de rassembler les nombreuses parties prenantes concernées par la réduction des risques de catastrophe, à savoir les autorités nationales et locales, les forums parlementaires, les organisations intergouvernementales, les

- organisations non gouvernementales, les organismes communautaires et leurs praticiens, le secteur privé, les instituts universitaires et techniques, les médias et les organisations internationales. Le CAH a également prouvé son utilité en soutenant la coopération régionale et les accords en matière de réduction des risques de catastrophe.
- 33. Le CAH a aidé les gouvernements à introduire une législation nationale de réduction des risques de catastrophe, à mettre en place des systèmes d'alerte rapide et à renforcer leur état de préparation et leurs moyens de réaction aux catastrophes. Les rapports de suivi du CAH suggèrent également que des progrès importants et mesurables ont été accomplis en ce qui concerne les objectifs, les cibles et les priorités du cadre d'action de Hyogo. Ainsi, le nombre de décès liés aux aléas hydrométéorologiques a diminué grâce à une meilleure compréhension de ces phénomènes et à l'amélioration de l'état de préparation et des systèmes d'alerte rapide.
- 34. Le CAH a favorisé l'établissement d'un lien entre la réduction des risques de catastrophe d'une part, et la gestion des risques liés au climat et l'adaptation au changement climatique, d'autre part. Le rapport spécial sur la gestion des risques liés aux événements extrêmes et aux catastrophes naturelles (IPCC/SREX) du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (résumé publié en novembre 2011) montre que de nombreuses mesures de traitement du risque d'aléa naturel, comme une planification avisée de l'aménagement du territoire, la protection de l'environnement, l'état de préparation et les systèmes d'alerte rapide sont des actions efficaces d'adaptation au changement climatique et, quoi qu'il arrive, utiles. Les parties à la convention-cadre des Nations unies sur le changement climatique ont également reconnu que le CAH était l'un des piliers de leurs efforts d'adaptation au changement climatique.
- 35. Le CAH contribue également au débat actuel de préparation à la conférence Rio+20 des Nations unies sur le développement durable qui aura lieu en juin 2012, de nombreux pays sujets aux catastrophes soulignant que la réduction des risques de catastrophe leur donne les moyens de parvenir au développement durable sans accroître la vulnérabilité et l'exposition aux aléas naturels.

C. QUEL CADRE D'ACTION POUR L'APRÈS 2015?

- 36. Quelle forme devrait prendre un cadre d'action post-2015 pour la réduction des risques de catastrophe? De nombreux avis et options ont été exprimés, notamment une version plus nuancée du CAH existant, la définition de principes directeurs globaux, un cadre normatif ; la définition d'un ensemble d'objectifs, un instrument légalement contraignant de réduction des risques de catastrophe, ou une combinaison des propositions ci-dessus. La recherche d'un plus grand effet de levier des plans, des objectifs et des cibles de développement du successeur des OMD, ainsi que des conclusions de la conférence Rio+20 sur le développement durable, sur la réduction des risques de catastrophe, a également été évoquée.
- 37. L'actuel CAH a substantiellement contribué à la réduction des risques de catastrophe, mais les objectifs et les priorités d'action sont encore loin d'être réalisés. Un cadre d'action post-2015 de réduction des risques de catastrophe devrait s'appuyer sur l'actuel CAH et être axé sur les éléments qui nécessitent toujours des efforts. Par exemple, un travail renforcé de développement de la priorité d'action 4 les facteurs de risque sous-jacents serait souhaitable. La priorité d'action I gouvernance, mise en œuvre au niveau local et participation multipartite pourrait également faire l'objet d'une attention spéciale dans un cadre d'action post-2015. Les aspects de genre eu égard à la réduction des risques de catastrophe pourraient aussi faire l'objet d'un traitement plus approfondi dans un cadre d'action post-2015.
- 38. La définition d'un ensemble de valeurs et de principes sous-jacents pourrait grandement faciliter l'obtention d'un accord international. Des principes et des valeurs de réduction des risques de

catastrophe contribueront à donner du sens à la coopération au développement durable.

- 39. Comme dans d'autres domaines transversaux internationaux, le développement de normes plus nombreuses pourrait faciliter la mise en œuvre de pratiques de haute qualité, surtout dans un domaine aussi complexe que la réduction des risques de catastrophe. À cette fin, il conviendrait d'identifier les secteurs de la réduction des risques de catastrophe ayant le plus besoin d'une attention urgente afin d'y appliquer en priorité des mesures de haute qualité.
- 40. Quelle que soit la forme que prendra le cadre d'action post-2015, il devra être propre à démultiplier les efforts de réduction des risques de catastrophe, lesquels devront être mesurés à l'aune des résultats du développement. L'accent devrait être mis sur l'élargissement de son champ d'application aux niveaux local et communautaire et inclure une réflexion sur les sujets cruciaux, notamment la question économique d'un investissement accru dans la gestion des risques de catastrophe. Enfin, les débats sur la définition d'un cadre d'action post-2015 pour la réduction des risques de catastrophe doivent être larges, consultatifs et inclure tous les parties prenantes concernés.

D. VERS UN CADRE D'ACTION POST-2015 POUR LA RÉDUCTION DES RISQUES DE CATASTROPHE

- 41. Requise par l'Assemblée générale des Nations unies, l'élaboration d'un cadre d'action post-2015 pour la réduction des risques de catastrophe sera facilitée par les multiples résolutions fournissant des orientations en matière de réduction des risques de catastrophe, les conclusions tirées du processus de révision à mi-parcours, les cycles successifs de rapports par pays établis dans le cadre du suivi du HFA/CAH Monitor, l'analyse des rapports de l'évaluation mondiale, les délibérations des plates-formes mondiales, ainsi que les résultats des réunions ministérielles régionales et des plates-formes régionales et thématiques : autant d'éléments qui lui serviront de base.
- 42. Parallèlement aux discussions qui aboutiront à un cadre d'action post-2015 pour la réduction des risques de catastrophe, la communauté internationale se rencontrera à la conférence Rio+20 sur le développement durable en juin 2012 et ouvrira la voie à l'agenda du développement post-2015, date cible des Objectifs du millénaire pour le développement. La réduction des risques de catastrophe devra être prise pleinement en compte dans ces agendas, ainsi que d'autres événements majeurs lors desquels sera discuté un cadre d'action post-2015 pour la réduction des risques de catastrophe (voir le calendrier).
- 43. Considérant la diversité de parties prenantes intéressées et la nature transversale de la réduction des risques de catastrophe, il est indispensable que tous les acteurs concernés participent à l'ensemble du processus. Cette implication sera également garantie grâce à une plate-forme interactive dédiée hébergée sur le site www.unisdr.org, à de vastes consultations utilisant l'internet et à un dialogue ouvert avec tous les groupes intéressés, y compris les gouvernements et les autorités locales, les organisations internationales, régionales et les plates-formes thématiques, le secteur privé ; les instituts universitaires et techniques, les ONG, la société civile et les organismes communautaires.

Calendrier

- 44. Le processus de consultation devra aboutir à un projet qui sera adopté à la Conférence mondiale sur la réduction des risques de catastrophes en 2015. Le processus se déroulera en deux phases. La première comprendra les consultations centrées sur les questions de fond générales, jusque et y compris la quatrième session de la Plate-forme mondiale en mai 2013. Cette phase sera celle
- www.preventionweb.net/afrp/2014 isdr.afrp@unisdr.unon.org isdr-africa@unisdr.unon.org •

des débats sur les tendances émergentes, les défis et les solutions, et où les liens avec d'autres domaines important, comme l'adaptation au changement climatique, le développement durable et l'éradication de la pauvreté, l'environnement et l'état de préparation pourront être explorés. Une synthèse ou un exposé initial de la première phase de consultations devrait être présenté à la Plate-forme mondiale en 2013.

45. La deuxième phase s'étendra des débats de la Plate-forme mondiale à la Conférence mondiale sur la réduction des risques de catastrophes en 2015. Cette deuxième étape sera centrée sur la fixation des priorités majeures et sur la forme que devrait prendre le cadre d'action post-2015 pour la réduction des risques de catastrophe. Les consultations et le projet de cadre d'action post-2015 pour la réduction des risques de catastrophe devraient être achevés à la fin de 2014, avant l'adoption du projet par la Conférence mondiale sur la réduction des risques de catastrophes en 2015 au Japon. Le cadre d'action post-2015 pour la réduction des risques de catastrophe sera également discuté par l'Assemblée générale des Nations unies en 2015 en vue d'être adopté.

Le groupe consultatif

- 46. Après l'achèvement de l'examen à mi-parcours du Cadre d'action de Hyogo 2005-2015 : construire la résilience des nations et des communautés face aux catastrophes (CAH), le résumé du président de la troisième session de la Plate-forme mondiale pour la réduction des risques de catastrophe prendra en compte les travaux permanents d'un groupe consultatif chargé de soutenir le suivi de la Plate-forme mondiale et de contribuer à l'élaboration d'un cadre d'action post-2015.
- 47. Le groupe consultatif a pour mission de donner au représentant spécial du Secrétaire général pour la réduction des risques de catastrophe des orientations sur les questions de fonds et de processus liées au cadre d'action post-2015. Le groupe consultatif n'est pas un comité de rédaction, mais il apportera une contribution technique à la diffusion et au suivi des processus de travail. Les membres du groupe consultatif sont invités par le représentant spécial du Secrétaire général.

Consultations

- 48. Toutes les parties prenantes intéressées par la réduction des risques de catastrophe doivent contribuer et participer aux discussions et aux travaux préparatoires qui conduiront à un projet final de cadre d'action post-2015 pour la réduction des risques de catastrophe. Un calendrier des principaux événements et réunions est joint au présent document. L'UNISDR coordonnera l'ensemble du processus du CAH depuis son siège de Genève et ses bureaux régionaux et apportera une contribution en collectant des données sur les travaux d'autres parties prenantes.
- 49. Une série de vastes questions stratégiques et de sous-questions pertinentes seront formulées en consultation avec les parties prenantes en vue de stimuler les discussions centrées sur les aspects fondamentaux d'un futur cadre d'action post-2015 pour la réduction des risques de catastrophe. Ces questions seront traitées au cours des réunions rassemblant les parties prenantes au niveau régional et national. Des études analytiques ad hoc approfondies seront commandées ou coordonnées par l'UNISDR et ses partenaires afin d'éclairer le processus au fur et à mesure de son évolution. Des consultations en ligne seront également organisées afin de garantir la diffusion des informations la plus large possible à toutes les parties prenantes impliquées. Un calendrier des réunions de consultation sera publié en mars 2012 sur le site de l'UNISDR dédié au cadre d'action post-2015 pour la réduction des risques de catastrophe.

Première phase (de mars 2012 à mai 2013)

- 50. a) Résultats des ateliers aux niveaux régional et infrarégional réunissant différents groupes de parties prenantes: Une série de consultations régionales, organisées par l'UNISDR, par l'intermédiaire de ses bureaux régionaux, sera centrée sur les questions de fond qui devraient être prises en compte dans un cadre d'action post-2015. D'autres consultations viseront à explorer les points de vue de groupes spécifiques de parties prenantes sur un cadre d'action post-2015 pour la réduction des risques de catastrophe. Ces groupes comprennent, sans limitation aucune: les pays, les autorités et administrations locales, la société civile, la communauté scientifique, le secteur privé, les Nations unies et les organisations régionales. Action: Secrétariat de l'UNISDR, bureaux régionaux de l'UNISDR, plates-formes régionales et nationales Période: mars 2012 à février 2013
 - b) Études approfondies: Les sujets de ces études thématiques spécifiques, dont le nombre sera limité, seront identifiés au premier trimestre de 2012. Des consultants indépendants, les États membres, ainsi que des instituts universitaires et de recherche nationaux seront invités à réaliser ces études dans le but d'obtenir un point de vue plus analytique et plus approfondi sur des questions spécifiques relatives au cadre d'action post-2015 pour la réduction des risques de catastrophe. L'attention se portera principalement sur les études qui contribuent à l'identification de solutions et qui facilitent la transition stratégique de la réduction des risques de catastrophe du «que faire» au «comment faire».

Action : Secrétariat de l'UNISDR, consultants indépendants, parties prenantes, instituts de recherche. Période : mars 2012 -février 2013

c) <u>Débats en ligne</u>: Afin de garantir que les sujets spécifiques, tels qu'ils ressortent des consultations régionales et des demandes de parties prenantes, puissent être pleinement explorés et débattus, l'UNISDR organisera des consultations en ligne dirigées par des experts de haut niveau, de manière à atteindre un public aussi large que possible. En fonction de la disponibilité des ressources et de l'intérêt des parties prenantes, l'UNISDR prévoit d'organiser des débats jusqu'en mai 2013 et des débats supplémentaires avant la Conférence mondiale.

Action : Secrétariat de l'UNISDR, sur proposition de sujets de débat par les parties prenantes.

Période : de mai 2012 à octobre 2014

Deuxième phase (de la Plate-forme mondiale de mai 2013 à la Conférence mondiale de 2015)

51. a) Analyse de la mise en œuvre du cadre d'action de Hyogo 2005-2015 : L'UNISDR publiera une analyse des progrès réalisés par les États membres et les parties prenantes dans la mise en œuvre du cadre d'action de Hyogo. Cette analyse sera basée sur les rapports soumis par les pays par l'intermédiaire du HFA/CAH Monitor, sur diverses éditions du Rapport d'évaluation mondial et sur les contributions de la première phase des consultations.

Action : Secrétariat de l'UNISDR en consultation avec les parties prenantes. Période : 2014

- b) <u>Réunions au niveau régional</u>: Des consultations seront organisées au niveau régional, via les plates-formes régionales et dans le cadre de réunions ministérielles, afin d'examiner des projets de cadre d'action post-2015 pour la réduction des risques de catastrophe. À ce stade, des consultations régionales pourraient également avoir lieu afin d'identifier et de convenir des réalisations à inclure dans le cadre d'action post-2015 pour la réduction des risques de catastrophe.
- c) <u>Débats en ligne et soumissions</u>: L'UNISDR continuera à accueillir, sur ses sites dédiés, des www.preventionweb.net/afrp/2014 isdr.afrp@unisdr.unon.org isdr-africa@unisdr.unon.org •

discussions en temps réel sur les questions émergentes relatives au cadre d'action post2015 pour la réduction des risques de catastrophe. L'UNISDR lancera également un appel à soumissions sur la base des documents de référence et des projets initiaux.

Action : Secrétariat de l'UNISDR et parties prenantes. Période : juin 2013 – 2014

mars 2012



Calendrier des principaux événements préparatoires au cadre d'action post-2015 pour la réduction des riues de catastrophe

Version: 16 février 2012

